

**BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ JURASSIENNE  
DES OFFICIERS**

N° 25 Février 2009

**Editeur:**

Comité de la Société  
jurassienne des officiers

**Rédacteur responsable:**

Cap Gérard Guenat  
1, route d'Alle  
2900 Porrentruy

**Tirage:**

1500 exemplaires

**Prix du numéro:**

Fr. 15.–

**Réalisation:**

DEMOTEC SA  
Microédition-Imprimerie  
Fbg Saint-Germain 5a  
2900 Porrentruy

**Administration,  
publicité et impression:**

Imprimerie 2000  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 466 55 21  
Fax 032 466 72 34

**Internet:**

www.military.ch/SCJO

**Photo**

**page couverture:**

Au nord de Malleray,  
la tour de Moron, conçue  
par Mario Botta et  
construite par des  
apprentis.

# SOMMAIRE

<b>Billet du Président</b> (Col Jean-François Gnaegi)	
<b>Le « Bulletin » a vingt-cinq ans</b>	<b>3</b>
<b>La SJO a presque cent ans</b> (Col Hervé de Weck)	<b>7</b>
<b>PV AG SJO 2008</b>	<b>13</b>
<b>Défis actuels dans la politique migratoire suisse</b> (Eduard Gnesa)	<b>21</b>
<b>Israël: comment devenir commando parachutiste?</b> (Col Hervé de Weck)	<b>27</b>
<b>Soldat sous haute surveillance</b> (Michel Alberganti)	<b>31</b>
<b>Rostaud, « l'espion oublié au froid »</b> (Cap Gabriel Minder)	<b>35</b>
<b>La « grippe espagnole » a plus tué que la guerre!</b> (Col Hervé de Weck)	<b>39</b>
<b>L'histoire des femmes dans l'armée: une aventure marquante</b> (Lt col Pia Zürcher-Vercelli)	<b>43</b>
<b>A la fin de la guerre d'Algérie, le CICR recherche les prisonniers, les disparus et les morts...</b> (Col Hervé de Weck)	<b>47</b>
<b>Autorités et entreprises suisses face à la guerre du Viêt Nam, 1960-1975</b> (Major Dimitry Queloz)	<b>55</b>
<b>Pèlerinage dans le Sundgau de la Promotion « Jean de Loisy » de Saint-Cyr</b> (Denis Moine)	<b>59</b>
<b>Reflets</b>	<b>65</b>
<b>A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance... Virgile Rossel et le fossé (1914-1918)</b> (R.V.)	<b>71</b>
<b>A propos de l'aspirant Flukiger</b> (Spectator)	<b>75</b>
<b>Laurent Boillat, l'artiste de Tramelan, a modelé une statue du général Guisan...</b> (Col Hervé de Weck)	<b>77</b>
<b>Denis Moine: « Au fil du temps – Chronique militaire du Jura et du Jura bernois »</b> (Dominique Dumas)	<b>81</b>
<b>Collection d'armes d'Arsène Plomb à Boncourt</b> (Robert Prongué)	<b>84</b>
<b>Condor reprend son envol avec le « Rafale »</b> (David Joly)	<b>87</b>
<b>Sécurité, défense, histoire militaire – Publications 2005-2008</b>	<b>89</b>

# Notre « Bulletin » a vingt-cinq ans!



Le 24 mars 1984, la Société cantonale jurassienne des officiers tient son assemblée constitutive à l'ancienne église des jésuites à Porrentruy. Quelque 80 membres (sur les 195 qui figurent sur les listes de contrôle) sont présents, ainsi qu'une vingtaine d'invités, dont Jean-Louis Wernli et François Lachat, respectivement présidents du Parlement et du Gouvernement jurassiens, les conseillers nationaux Pierre Etique et Gabriel Theubet, le commandant du corps d'armée de campagne 1, Edwin Stettler, le président de la Société suisse des officiers, le colonel Roland Bertch.

La Société des officiers d'Ajoie, Vorort désigné pour la période 1984-1986, a choisi comme premier président le lieutenant colonel EMG Jacques Valley, futur commandant du régiment d'infanterie 9. Le major Charles Socchi, de la Société des officiers de Delémont et environs (futur Vorort), est vice-président. Le Comité ne comprend que des représentants ajoulots et delémontains, puisque la section des Franches-Montagnes n'existe pas encore. Dans la foulée, il a été décidé de publier, une fois par année, un *Bulletin*.

Le premier numéro, qui sort en février 1985, est entièrement consacré à l'assemblée constitutive. Il reprend l'allocution-programme du Président, les discours des hommes politiques, du

Président de la Société suisse des officiers et, surtout, l'exposé d'Edwin Stettler, commandant du corps d'armée de campagne 1, consacré à la *Défense nationale aujourd'hui et demain*. Ses considérations mettent en évidence des constantes dont nous vivons encore aujourd'hui, ainsi qu'une vision prospective, à une époque où l'articulation des forces, la doctrine, les capacités opérationnelles, l'instruction de la troupe et des cadres de l'Armée 61 atteignent un apogée.

*«L'Helvétie, type 1984, nous apparaît comme un chaudron dans lequel cuit un pot-au-feu où l'on jette pêle-mêle la crise économique et le spectre robotique, la malnutrition et l'écologie, l'énergie nucléaire et la guerre apocalyptique, l'idéologie politique et la religion, le surarmement et le pacifisme, l'altruisme au loin et l'égoïsme tout proche, le mouton et le loup, les purs revêtus de lin blanc et les démons sulfureux.»* Alors que, dans le même temps, le «poker mondial» ne connaît que la règle du coup fourré et de la stratégie indirecte. L'Europe divisée supporte sur son territoire un potentiel militaire conventionnel et nucléaire d'une densité inconnue jusqu'à ce jour. Dans ce contexte, la Suisse, qui a fait un effort militaire considérable, «a l'insigne privilège d'avoir des hommes et des femmes à hautes qualités d'instruction scolaire et de formation professionnelle, ce

qui lui permet de maintenir, malgré de courtes périodes d'entraînement, une armée comparable en modernité à celles des autres pays industrialisés qui nous entourent.»

Mais Edwin Stettler ne tombe pas dans le panégyrique. Il prend en compte les problèmes du moment et ceux qui se profilent. «*L'armée suisse de l'horizon 2000 est condamnée, sous peine de perdre en efficacité, à devenir une armée de grande puissance en format de poche.*» Sans doute n'a-t-il pas en tête, tel Zeus, l'Armée 95 et ses faiblesses dues à des planificateurs qui se croiront infaillibles. Il n'imagine pas les politiques décider de coupes claires dans les budgets de la défense, mais il voit très tôt l'indispensable nécessité de réformer l'outil de défense et de l'adapter aux conditions de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Au fil des années, le *Bulletin* reprend les exposés des personnalités civiles et militaires suisses qui se sont exprimées lors des assemblées générales de la Société jurassienne des officiers, entre autres les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz (1986), Kaspar Villiger (1991) et Adolf Ogi (1998), les chefs de l'Instruction Roger Mabillard (1985), Rolf Binder (1990) et Jacques Dousse (2003), le chef de l'armée Christophe Keckeis (2007), le président du CICR Cornelio Sommaruga (1992), Pierre Maurer, observateur de l'OSCE en Albanie (2000), Eduard Gnesa, chef de l'Office fédéral des migrations (2008). En 1994, le colonel français Michel Stouff, sous-chef d'état-major à la Force d'action rapide, évoque l'action des troupes françaises en Somalie dans le cadre de l'ONU, sa présentation se situant dans la perspective du vote en Suisse sur les Casques bleus...

Evoquer ces exposés revient à mettre en évidence le but premier d'une société d'officiers, partant de son bulletin: informer les membres, lever un peu du voile qui cache l'avenir en tenant compte de la force du passé et de la tradition.

Le *Bulletin* prête aussi attention aux techniques en rapport avec la défense, aux problèmes militaires qui concernent plus particulièrement le Jura et le Jura bernois, que les médias prennent peu en compte. Dans le souci de permettre à ses lecteurs de mieux se situer dans le présent, il accorde une place importante à l'histoire militaire du Jura, du Jura bernois et des régions françaises avoisinantes.

Les cinq premiers numéros étaient de simples sorties «Imprimante» de textes saisis par ordinateur. En 1985, la maison Mimotec à Courtemaître avait mis gracieusement à disposition son système informatique... Dès 1990, l'entreprise de microédition Demotec effectue les travaux de pré-press, l'impression revenant à l'Imprimerie 2000.

Le nombre de pages augmente, 36 en 1984, 64 en 1989, environ 90 par la suite. Le *Bulletin* est envoyé aux membres mais aussi à des privés et à des entreprises dans le Jura, le Jura bernois et en Suisse romande. Son tirage atteint 1500 exemplaires en 2009.

Assurer la continuité d'une telle publication serait impossible sans le soutien financier des autorités cantonales et surtout des annonceurs, en grande majorité des entreprises de la région, qui souscrivent chaque année une quinzaine de pages de publicité.

L'agence qui a réalisé les sites Internet de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires et du centre d'histoire et de prospective militaires, prépare le site de la Société jurassienne des officiers que sera logé dans le portail [www.militariahelvetica.ch](http://www.militariahelvetica.ch). On y trouvera entre autres des extraits du *Bulletin* de l'année, les bulletins plus anciens en format PDF, un index des textes classés par thèmes et un index des auteurs.

Depuis 1985, deux membres de la Société jurassienne des officiers, le lieutenant-colonel Roger Jermann (1993-1995), qui nous a quittés, et le colonel Hervé de Weck, ont assumé la rédaction en chef du *Bulletin*. Au nom des

membres de notre Société et, en général, des lecteurs, je remercie chaleureusement ces deux officiers, ainsi qu'André Trouillat de Demotec, un ancien de la fanfare du régiment d'infanterie 9, le capitaine Gérard Guenat, notre imprimeur, tous ceux et celles qui, de près ou de loin, contribuent à la pérennité du *Bulletin de la Société jurassienne des officiers*.

Le *Bulletin SJO*, c'est en quelque sorte l'image d'une société qui continue d'exister. Maintenir sa parution, c'est en assurer la vivacité!

*Colonel Jean-François Gnaegi  
Président de la Société jurassienne  
des officiers*

# Près de cent ans d'existence pour la Société jurassienne des officiers

Col Hervé de Weck

A la veille de la Première Guerre mondiale, découvrant le nord du Jura bernois, Gonzague de Reynold a l'impression que ce coin de pays se trouve à l'écart, « comme le cadet de la famille est assis au bas de la table, sur un escabeau, près de la porte au courant d'air (...). » Ce n'est pas dans cet état d'esprit que les officiers jurassiens créent en 1984 la Société cantonale jurassienne des officiers, nouvelle section de la Société suisse des officiers. Ils se présentent à leurs camarades des autres Cantons avec calme et sérénité, avec le sentiment du devoir accompli<sup>1</sup>.

Sous l'uniforme, Ajoulots, Franch-Montagnards et Delémontains se montrent souvent gouailleurs, mais ils savent mériter la confiance, même celle d'un chef aussi exigeant qu'Henri Guisan, que celui-ci se trouve à la tête du bataillon de fusiliers 24, du régiment d'infanterie 9 ou de l'armée suisse. Depuis 1870, chaque fois que le danger menace, ils acceptent les privations qu'entraînent un service actif et la présence dans leur région de troupes chargées d'assurer la frontière.

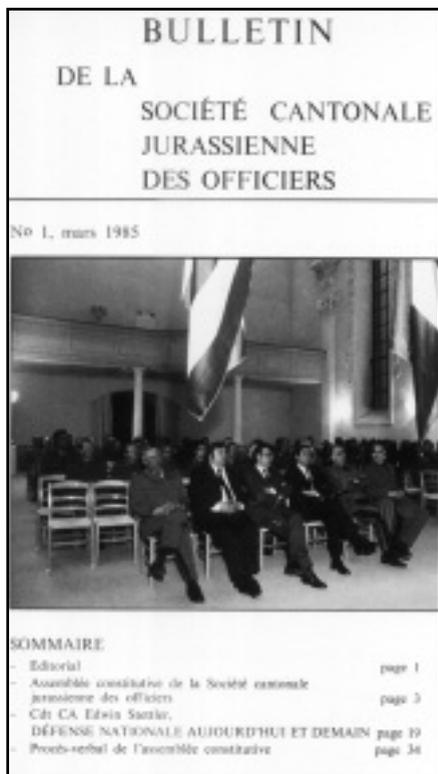
Depuis leur création en 1913, la Société des officiers d'Ajoie et celle de Delé-

mont et environs font partie de la Société cantonale bernoise des officiers. Elles agissent dans l'esprit des associations qui se développent dans le Jura bernois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. « Pour la recherche, écrit Reynold, on organisait des sociétés scientifiques. Elles étaient cantonales d'abord, puis générales. Recherche et organisation. Tout ce travail se faisait en dehors de la politique. Il avait cet avantage d'apporter à des adversaires l'occasion de se rencontrer et de collaborer. Cette trêve des esprits était un bienfait dont nous vivons encore. »

## Quand les passions s'exacerbent...

Ces lieux de rencontre n'empêchent pas des divisions, des tensions politico-religieuses, même au sein des officiers. Les luttes entre les conservateurs (les noirs) et les libéraux-radicaux (les rouges) définissent la vie politique dans le Jura-Nord. A partir de 1830, le climat s'alourdit dans la vallée de Delémont, les Franches-Montagnes et l'Ajoie, régions catholiques, à la suite des Articles de Baden qui marquent la volonté des Cantons libéraux de contrôler plus étroitement l'Église catholique. Les forces de police étant insignifiantes, le

<sup>1</sup>Une première version de cet historique a paru dans la Revue militaire suisse N° 10/1983, pp. 407-411.



Page de couverture du Bulletin N° 1, février 1985, de la Société cantonale jurassienne des officiers.

Gouvernement bernois envoie des troupes pour rétablir ou maintenir l'ordre. Quarante ans plus tard, pendant le *Kulturkampf*, des unités militaires, envoyées par le Gouvernement radical bernois, stationnent dans plusieurs localités, la durée de leur séjour variant

entre huit et trente jours. On peut dès lors comprendre que, dans le Jura bernois, une partie de l'opinion considère l'armée comme l'émanation du libéralisme et du radicalisme, que certains officiers manifestent de fortes réticences face aux réformes – pourtant nécessaires – de l'institution militaire. Cette attitude, on la retrouve, lors du vote populaire sur l'organisation militaire de 1907.

Ces forces centrifuges disparaissent dès que la Suisse se trouve en danger, même si, pendant la Première Guerre mondiale, une *fossé* sépare des Suisses allemands, plutôt germanophiles, et des Romands, plutôt francophiles. Intellectuels et politiciens participent avec passion aux polémiques, mais celles-ci touchent peu la population qui veut être défendue. Dans le Jura bernois, les rapports restent bons entre les autochtones et les troupes en service, que les soldats parlent français ou un dialecte allemand. Les problèmes cités dans les journaux proviennent d'une coexistence prolongée toujours difficile entre militaires et civils dans des bâtiments, des installations qu'il faut partager, de dégâts aux cultures qu'occasionnent les exercices de troupes.

En septembre 1934, Delémont devient Vorort de la Société cantonale bernoise des officiers, dont le président est, pendant trois ans, le major Henri Farron<sup>2</sup>. De 1962 à 1965, le flambeau revient dans la région, puisque le capitaine Pierre Christe<sup>3</sup> devient président cantonal.

<sup>2</sup>Né en 1891, originaire de Tramelan, maître à l'Ecole professionnelle de Saint-Imier, Henri Farron, officier de milice, s'installe à Delémont en 1930 comme commandant d'arrondissement. En 1934, il préside la Société des officiers de Delémont et environs; il accèdera à la présidence du parti libéral-radical jurassien.

<sup>3</sup>Né en 1927, avocat et notaire à Delémont. Député PDC à l'Assemblée constituante jurassienne. Officier de milice dans l'artillerie, il obtient le grade de colonel et termine sa carrière comme chef de l'artillerie de la division de campagne 2. Président de la Société cantonale bernoise des officiers (1962-1965).

nal bernois, à la tête de douze sections, soit environ cinq mille officiers. Avec le recul, cette période, marquée par les votations «atomiques», lui apparaît difficile, car il fallait, «dans des assemblées populaires, défendre la position de l'armée contre des gens souvent bien intentionnés, honnêtes, rêveurs, et qui pouvaient soutenir des arguments de pure démagogie, alors que nous devions opposer des raisons politiques ou constitutionnelles».

Depuis le début des années 1960, la montée du séparatisme jurassien, des luttes politiques, qui provoquent une guerre des propagandes et une radicalisation des attitudes, modifient l'image que les habitants du Jura Nord se font de l'armée et de la défense nationale. Depuis 1948, les projets successifs de places d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie posent problème à des citoyens tout à fait honorables, d'autant plus que les différents camps tendent à tout mélanger, un procédé habituel en période de tension! La presse régionale relaie les thèses du Rassemblement jurassien. Dans son numéro du 17 août 1968, *Le Jura* rapporte que «la Direction des affaires militaires du Canton de Berne met en évidence le peu d'inclinaison des Jurassiens à l'égard des carrières militaires (...). Une tentative d'analyse des motifs qui poussent les jeunes Jurassiens à refuser un avancement militaire ferait certainement apparaître des mobiles politiques en relation avec la Question jurassienne (...). En outre, l'idée que l'armée suisse, qui n'a de milice que le nom, est dirigée par une caste politique souvent réactionnaire, n'a aujourd'hui plus guère de raison d'être, rencontre de plus en plus d'adeptes.»

Le 18 avril 1970, Jean Wilhelm, rédacteur en chef du *Pays*, parle de la Société

suisse des officiers comme d'«une des institutions les plus puissantes du pays». Pendant trop d'années, son inspiration est venue «de l'Ecole de guerre de Berlin» et elle a imposé d'une manière dictatoriale «les promotions des cadres supérieurs de l'armée suisse». En 1968, une mise de piquet de troupes dans le Jura Nord, décidée à la suite d'attentats contre des objets militaires et maladroitement tenue secrète, provoque la réaction d'une trentaine d'officiers jurassiens, qui envoient une lettre ouverte au conseiller fédéral Rudolf Gnägi.

Voilà qui ne manque pas de perturber l'activité et les esprits des officiers d'Ajoie et de Delémont qui continuent pourtant à entretenir de bonnes relations avec leurs camarades des districts de Moutier et de Courtelary. Il en va de même au régiment d'infanterie 9 et à la brigade frontière 3, dont les hommes comme les cadres proviennent de l'ensemble des districts jurassiens.

## Création d'une Société cantonale

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, la République et Canton du Jura entre en souveraineté. Il faut laisser le temps aux *blessures* de se fermer, mais les contradictions entre un patriotisme cantonal et les sentiments face au reste de la Suisse tendent à disparaître.

Dès avril 1976, la Société des officiers d'Ajoie et celle de Delémont, qui font toujours partie de la Société cantonale bernoise, réfléchissent à de nouvelles structures: il faut réunir les sociétés militaires du futur Canton dans une organisation faïtière. Le 3 janvier 1979, l'Union des sociétés militaires annonce sa constitution aux autorités. Elle coiffe les



*Assemblée constitutive de la Société cantonale jurassienne des officiers du 24 mars 1984 à l'Aula des jésuites à Porrentruy (1985). De gauche à droite, du premier au troisième rang: div Jean-Pierre Gremaud, col Pierre Paupe, brig Jacques Saucy, cap Luc Baehler, maj Jean-Claude Salomon, col Pierre Christe, col Jean Eckert, XXX, maj Ernest Grossniklaus, maj Georges-André Thaler, maj David Stucki jr, maj Hervé de Weck, maj Roger Jermann.*

deux sociétés d'officiers, la Société des sous-officiers d'Ajoie et l'Association des fourriers. Tout en respectant leur indépendance, l'Union veut assurer la défense des intérêts militaires pendant la mise en place du nouveau Canton et fournir une information objective lors des débats relatifs aux problèmes de défense. En fait, elle envoie son acte de naissance, mais n'a aucune autre activité! L'indépendance des sociétés-membres, l'inexistence d'une politique militaire au niveau cantonal, la nomination sans incident d'une poignée de fonctionnaires expliquent cette *mort par inanition*.

Cet échec retarde le moment où l'on pense à une Société jurassienne des officiers. A la fin du mois de septembre 1983, année qui marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société suisse des officiers, les officiers d'Ajoie et de Delémont acceptent les statuts d'une Société cantonale. Au printemps 1984, assemblée constitutive sous la présidence du lieutenant colonel EMG Jacques Valley. Une Société d'officiers se crée aux Franches-Montagnes, et une des sections de district assure le Vorort. Les sections de district, qui conservent une large autonomie, assurent l'essentiel des activités.

De 1984 jusqu'au début des années 1990, les officiers jurassiens vivent une période difficile. Leurs réunions sont souvent perturbées par des manifestations du groupe séparatiste Béliet. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, venu parler à une assemblée générale à Delémont, en sait quelque chose! Comme Kaspar Villiger, à Porrentruy, qui reçoit des tomates, certaines lancées par un chef de service de l'administration cantonale... Le brigadier Jacques Saucy, commandant de la brigade frontière 3, a le courage de condamner publiquement ces menées anti-démocratique, dans une prise de position restée fameuse, intitulée «C'en est trop, ça suffit». Les officiers jurassiens se serrent les coudes, et ils participent nombreux aux activités: près de la moitié des deux cents membres, les jeunes et les moins jeunes, se retrouvent aux assemblées générales.

Le fait de se mesurer avec l'obstacle leur fait apprécier le véritable sens de la solidarité confédérale, du fédéralisme et les avantages de se trouver sur un pied d'égalité avec leurs camarades des autres Cantons.

## Une Société comme les autres...

La situation se normalise, et l'assiduité des officiers jurassiens baisse... Depuis les années 1990, la Société jurassienne des officiers fait un effort principal sur l'organisation de colloques et la publication d'ouvrages d'histoire militaire. Dans la foulée, elle lance un *Bulletin* annuel qui connaît un beau succès: plus de mille exemplaires aux membres, à des entreprises et à des personnalités dans et à l'extérieur du Canton.

Avec les réformes «95» et «XXI», la diminution des effectifs de l'armée des trois quarts, la libération des obligations militaires aux environs de trente ans, la Société jurassienne des officiers se retrouve avec moins de deux cents membres (deux cent cinquante au début des années 1990), dont la moyenne d'âge est élevée. L'avenir ne s'annonce pas rose, puisque la République et Canton du Jura ne produit pas plus de cinq officiers par année. On semble s'acheminer vers une époque de fusion. Avec les officiers du Jura bernois et de Neuchâtel?

H.W.

# Procès-verbal de l'assemblée 2008

Procès-verbal de la 24<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers. Miécourt, restaurant de la Cigogne, samedi 29 mars 2008 à 16 h 30.

## 1. Ouverture de l'Assemblée

Après que la fanfare Le Grütli de Alle ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'Assemblée rend hommage aux disparus. Depuis l'Assemblée générale 2007, nous avons malheureusement deux disparitions à déplorer au sein de notre société, deux camarades nous ont quittés, les capitaines Raymond Beuchat et Jean-Pierre Terrier.

Le président, le col Jean-François Gnaegi, ouvre la 24<sup>e</sup> Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence:

- M. le conseiller aux Etats Claude **Hêche**;
- M. le conseiller national Dominique **Baettig**;
- M. François-Xavier **Boillat**, président du Parlement jurassien;
- M. le ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances, de la justice et de la police, membre SJO;
- M. Romain **Schaer**, maire de Miécourt;
- M. Hubert **Ackermann**, vice-président de l'Assemblée interjurassienne;
- M. Eduard **Gnesa**, directeur de l'Office des migrations, orateur du jour;
- Col EMG Hans **Schatzmann**, nouveau président de la Société suisse des officiers;
- Col Charles **Socchi**, chef de l'Office de la sécurité et de la protection et commandant de l'arrondissement 9b, ancien président, membre d'honneur SJO;
- Div Jean-François **Corminbœuf**, cdt rég ter 1;
- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Div Dominique **Juillard**, président de l'Association de la *Revue militaire suisse*;
- Br Michel **Chabloz**, cdt Foap inf 3/6;
- Br Jacques Saucy, ancien cdt br fr 3;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien cdt br fr 3;
- Col EMG Pierre **Paupe**, ancien président, membre d'honneur SJO;
- Col EMG Jean-Pierre **Guélat**, cdt place d'armes de Bure;
- Col EMG Michel **Thiébaud**, ancien cdt place d'armes de Bure et ancien président de la Fédération jurassienne de tir;

- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur de la *Revue militaire suisse*, membre d'honneur SJO;
- Maj Béat **Leuenberger**, ancien président, membre d'honneur SJO;
- Cap Christophe **Chollet**, président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Of spéc Bertrand **Mollier**, représentant l'Association des sous-officiers de Reconvenir;
- Cap. Eddy **Comastri**, représentant de l'Association romande des fourriers;

Se sont excusés:

- M<sup>me</sup> Anne **Seydoux**, conseillère aux Etats;
- Br Daniel **Berger**, cdt br bl 1;
- Br Martin **Chevallaz**, cdt br inf 2;
- M. Henri-Joseph **Theubet**, commandant de la Police cantonale jurassienne;
- Col EMG Benoît **Fragnières**, président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Col EMG Jacques **Valley**, ancien président, membre d'honneur SJO;
- Col André **Bacon**, ancien président, membre d'honneur SJO;
- Col Romain **Seuret**, cdt EM cant, li ter JU;
- Lt col EMG Norberto **Birchler**, président de la Société militaire du Canton de Genève;
- Lt col Vincent **Piguet**, président de la Société vaudoise des officiers;
- Lt col Jean-Paul **Grünenwald**, président de l'assurance accident des sociétés de tir, membre d'honneur SJO;
- M. Jacques-Olivier **Riche**, président des Artilleurs d'Ajoie;
- M. Yves **Domont**, président de l'Association des sous-officiers d'Ajoie;
- 32 membres SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

## 2. Nomination des scrutateurs

Les majors Dimitry Queloz et Damien Scheder sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Approbation du PV de l'AG SJO 2007

Le PV, publié dans le *Bulletin SCJO* N° 24, est accepté sans remarque ni question. Son auteur est remercié.

## 4. Rapport du Président

L'année dernière, le Président constatait que le nombre de membres avait passé de 235 en 2005 (moment de la fusion) à 173. La courbe de l'hémorragie s'est heureusement atténuée, puisque la SJO compte 167 membres à la date de l'AG 2008. Malheureusement, aucun nouveau membre n'a adhéré à la SJO en 2007, malgré les sollicitations. Les jeunes sont accaparés par leur avenir professionnel et d'innombrables possibilités de loisirs. Nos sociétés militaires doivent donc être très attractives, et il n'est pas simple d'établir un programme alliant animations traditionnelles (tirs au pistolet, tirs de combat, pique-nique familial, apéritif de fin d'année) et des découvertes, comme celle du Centre de recrutement de Lausanne, intéressante et instructive. L'organisation mise en place à Lausanne permet d'orienter chaque conscrit selon ses aptitudes et ses souhaits de carrière. Un grand merci au col Bernard Probst, commandant du Centre de recrutement, qui nous a présenté son *bébé* avec une fierté légitime.

Une solution pour augmenter la palette des activités pourrait être la collabora-

tion avec d'autres sociétés d'officiers ou de sous-officiers. L'union fait la force, cette voie vaut donc la peine d'être explorée.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le Comité s'est réuni à cinq reprises. Il a procédé au tri des archives des sociétés de district et de la SJO. Ces documents seront désormais déposés aux Archives cantonales à Porrentruy.

Le Président remercie très sincèrement tous les membres du Comité qui le secondent efficacement dans la conduite de la SJO.

Le *Bulletin SJO*, tiré à 1300 exemplaires, est distribué aux membres SJO ainsi qu'à plus de mille personnalités politiques et militaires du Canton et de Suisse romande. L'édition 2008 est une nouvelle fois d'excellente qualité, grâce au travail du rédacteur responsable, le col Hervé de Weck, de son éditeur, le cap Gérard Guenat, au soutien financier de la République et Canton du Jura et à celui de nombreuses entreprises.

Le Président annonce le colloque *Planification de la défense dans l'Armée 61*, le 17 octobre 2008, organisé à Berne par l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires, ainsi que le colloque franco-suisse *Des grandes heures à la disparition, Lucelle, une abbaye cistercienne transfrontalière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, organisé par le Centre européen de rencontres à Lucelle le 25 octobre.

La SJO s'est forgée une image d'excellence grâce à la publication de plusieurs ouvrages. Elle a mis ou mettra en chantier:

– *Au fil du temps, Chronique militaire du Jura et du Jura bernois (1318-2003)* de Denis Moine, qui sortira en septembre 2008, avec le partenariat des Editions D+P S.A. à Delémont.

– *Défense et fortification des Rangiers*, en automne 2010.

– *Jura et Jura bernois – Aviation et guerre aérienne* en 2013, pour marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Société des officiers d'Ajoie et de la Société des officiers de Delémont et environs, toutes deux fondatrices, en 1984, de la Société jurassienne des officiers.

En Suisse, l'année 2007 a été marquée par le débat sur la conservation de l'arme personnelle à domicile. Des événements tragiques, durant lesquels une arme d'ordonnance a été utilisée, ont alimenté le débat et ont été instrumentalisés par les opposants à notre armée. Le Département de la défense a fait un premier pas dans leur direction en retirant la munition de poche qui était confiée aux soldats. Le pas suivant consistera à faire déposer l'arme à l'arsenal à la fin de chaque période de service, ce qui aura pour conséquence, à terme, la suppression du tir obligatoire, la mort de beaucoup de sociétés de tir, la fermeture de nombreux stands. Et pourtant notre armée a besoin d'un ancrage populaire et du soutien de tous ceux – ils sont très nombreux – qui pratiquent le tir!

Les opposants à l'armée vont poursuivre leur travail de destruction par des actions échelonnées dans le temps. Le peuple a montré son attachement à une aviation et à une armée crédible en refusant très nettement, à la double majorité, l'initiative sur le bruit des avions.

Espérons que le même sort sera réservé à l'initiative sur la conservation de l'arme à domicile et sur des objets comme la suppression de l'obligation de servir et le renouvellement des chasseurs *Tiger F5*, objets qui seront vraisemblablement soumis au verdict populaire.

La SJO continuera de défendre avec énergie notre armée et son système de milice, car elle est persuadée qu'elle est toujours un outil très adapté pour répondre aux besoins de sécurité du pays.

La Société suisse des officiers a fait de l'excellent travail sous l'égide de son ancien président, le col EMG Michele Moor. Très présente dans tous les débats sur l'armée, elle a défendu sa vision des choses en tenant compte des exigences du système de milice qu'elle soutient avec fermeté. Elle a un long passé – 175 ans – derrière elle. Avec son nouveau président, le col EMG Hans Schatzmann, elle continuera de travailler dans le même esprit, avec sa sensibilité et sa perception de l'avenir. Michele Moor a été l'acteur d'un certain renouveau, d'une *réconciliation* entre Alémaniques et Latins. Hans Schatzmann suivra le chemin de la continuité et du renforcement de la cohésion entre les officiers des différentes régions du pays.

### Démissions

- Maj Antoine Perrey
- Maj Maurice Raboud
- Maj Théo Voelke
- Cap Hubert Comment
- Lt Christoph Pamberg

### Promotions au 1.1.2008

- Cap Frédéric Péchin, major, cdt cp log inf 19;
- Cap Manuel Piquerez, major, TM2 auditeur;
- Cap Edouard Vifian, major, EM bat inf 19, cdt remplaçant;
- Plt Till Saxer, capitaine, EM bat explo 7, médecin;
- Plt Eddy Comastri, capitaine;
- Lt Mathieu Vermeille, premier-lieutenant, cp EM expl 2, médecin;
- Sgt chef Florian Boeckle, lieutenant des Forces aériennes.

Différentes mutations touchent 13 officiers du grade de premier-lieutenant à celui de colonel.

Sont libérés de leurs obligations militaires:

- Maj Pierre-Alain Lachat;
- Plt Frédéric Scheurer;
- Plt Patrick Tarricone.

## 5. Présentation des comptes 2007

Les comptes 2007 sont présentés par le Lt-col Jean-François **Bertholet**.

### Produits

Cotisations encaissées	5470.—
Subvention cantonale	3000.—
Bulletin SJO	– 82.10
Produits divers	546.45
<b>Total produits</b>	<b>8934.35</b>

### Charges

Assemblée générale	3496.40
Cotisation RMS	600.—
Cotisation SSO	1600.—
Prix SJO	1000.—
Coût des activités	957.22
Frais administratifs	173.50
Perte sur débiteurs	200.—
<b>Total charges</b>	<b>10180.88</b>

**Perte exercice** 1246.53

## **Bilan au 31.12.2007**

### **Disponible**

Caisse	—.—
CCP 17-50861-0	11084.58
UBS 226-39399962.0	14205.71
UBS 226-39399962.1 (votations)	3203.80
<b>Total disponible</b>	<b>28494.09</b>

### **Réalisable c/m terme**

Débiteurs cotisations	840.—
Débiteurs Bulletin	1440.—
Impôt anticipé	93.20
<b>Total réalisable</b>	<b>2373.20</b>

### **Compte de régulation**

Actifs transitoires	
<b>Total actif</b>	<b>30867.29</b>

### **Passif**

Créanciers	673.45
Compte de régulation	
Passifs transitoires	1153.35
Fonds propres	
Capital	30287.02
Perte de l'exercice	- 1246.53
Total fonds propres	29040.49
<b>Total passif</b>	<b>30867.29</b>

### **Fonds Publications (hors bilan) au 31.12.2007**

Capital initial	16546.80
Ventes de l'année	921.85
Achat livre Queloz	- 1500.—
Intérêts bancaires	59.—
Frais	10.—

<b>Total fonds</b>	<b>16017.65</b>
Impôt anticipé	56.85

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Le cap Eddy **Comastri**, vérificateur des comptes avec Laurence **Boillat**, donne lecture du rapport qui met en évidence la bonne tenue de la comptabilité et en propose l'acceptation avec décharge au caissier.

## **7. Approbation des rapports**

Les rapports du Président et du Caissier sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Cotisation 2008**

La cotisation annuelle pour l'année 2008 est maintenue à 50 francs, dont 15 vont au *Bulletin SJO* et 10 à la Société suisse des officiers.

## **9. Budget 2008**

Le budget 2008 est présenté par le Lt-col Jean-François **Bertholet**.

### **Produits**

Cotisations	5400.—
Subvention cantonale	3000.—
Bulletin SJO	500.—
Produits divers	500.—
<b>Total produits</b>	<b>9400.—</b>

### **Charges**

Assemblée générale	3000.—
Cotisation RMS	600.—
Cotisation SSO	1600.—
Prix SJO	
Coût des activités	2000.—
Frais administratifs	2200.—
<b>Total charges</b>	<b>9400.—</b>

Le budget, équilibré, est accepté à l'unanimité.

## 10. Election du Comité SJO

Selon l'article 13 des statuts adoptés le 9 avril 2005, «les membres du Comité sont nommés pour une période de trois ans et sont immédiatement rééligibles à l'exception du Président». Le col Jean-François Gnaegi devrait par conséquent remettre son mandat. Faute d'avoir trouvé un successeur, il accepte, en transgression des statuts, de demeurer Président durant encore deux ans. Il remettra définitivement son mandat, au plus tard lors de l'Assemblée générale de 2010. Il propose de ne pas procéder à une modification des statuts, car cette entorse devrait rester une exception. L'Assemblée accepte à l'unanimité sa proposition.

Le plt Marcel Trummer, membre du Comité depuis la fondation de la Section des Franches-Montagnes il y a vingt-et-un ans, a souhaité être remplacé. Le lt col Olivier Jacot-Guillarmod souhaite également quitter le Comité, à la suite de son déplacement de Bure à Chamblon. Le Président remercie chaleureusement ces deux membres qui ont œuvré avec un grand engagement pour la

SJO. Pour combler ces départs, le major Bernard Donzé, ancien officier de réparation au bataillon du génie 2 et au régiment d'infanterie 9, est prêt à entrer au Comité, il est élu par acclamation, comme les autres membres qui se représentent.

## 11. Activités SJO 2008

Les activités, dont la liste a été envoyée à chaque membre, sont présentées et commentées par le Président. Il souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions des membres de la Société.

## 12. Divers

Avec les documents de l'Assemblée générale était jointe une invitation à participer à la soirée de gala des officiers romands. Cette manifestation, dont les bénéficiaires iront à la Fondation Swisscor et au Swiss Disabled Sailing Team, mérite d'être soutenue. Le Président souhaite que les officiers jurassiens occupent au moins une table de huit personnes.

### Composition du Comité SJO

**Président**

**Vice-président**

**Secrétaire**

**Caissier**

**Responsable des publications**

**Assesseurs Ajoie**

**Assesseurs Delémont**

**Assesseurs Franches-Montagnes**

col Jean-François Gnaegi

vacant

plt Patrice Wannier

lt col Jean-François Bertholet

col Hervé de Weck

maj Edouard Vifian

plt Johann Perrin

maj Fabien Kohler

plt Pascal Docourt

maj Bernard Donzé

maj Dimitry Queloz

Le ministre Charles Juillard, chef du Département des finances, de la justice et de la police, chargé des affaires militaires, prend la parole pour apporter son message et celui des autorités cantonales. Il donne quelques informations: la conférence latine des chefs de département de la sécurité a été réactivée, Bure restera la plus grande place d'armes du pays, la Protection civile jurassienne, réorganisée, comptera 150 hommes pour les interventions. Il en profite pour remercier, le divisionnaire Corminbœuf qui a mis des moyens militaires à disposition du Canton lors des inondations d'août 2007. Avec l'Armée XXI, la SJO, si elle veut survivre, devra explorer des pistes nouvelles, les collaborations ne suffisent plus...

Le col EMG Hans Schatzmann, fait dans le Jura sa première visite en tant que président de la Société suisse des officiers; il se dit impressionné par les activités de publication de la SJO et fait part de sa volonté de maintenir au sein de la SSO une bonne cohésion et un esprit de collaboration entre officiers alémaniques, romands et italophones. Sa priorité, c'est le renforcement de la milice dans l'Armée XXI.

L'officier spécialiste Bertrand Mollier, représentant l'Association des sous-offi-

ciers de Reconvilier, transmet le salut amical de son Association. Il faut développer synergies et collaborations, en sauvegardant les spécificités de chaque association.

Le Président annonce la fin de la 24<sup>e</sup> Assemblée générale de la SJO au ministre Charles Juillard.

Eduard Gnesa, directeur de l'Office fédéral des migrations, présente ensuite les *Défis actuels dans la politique migratoire*, un exposé qui, visiblement, passionne les personnes présentes (voir le texte à la page 21). Il traite avec doigté et sans langue de bois un thème délicat, car on touche à la détresse humaine qui est toujours le résultat de conflits nationaux ou internationaux, également de la grande inégalité de partage des richesses. Dans la conduite d'une politique réaliste des migrations, il faut mettre de côté sa sensibilité pour introduire des mesures concrètes très souvent décriées par les médias et les bonnes âmes.

Pendant l'apéritif offert par la Commune de Miécourt, message du maire, Romain Schaer.

Comité SJO

Exposé présenté à l'Assemblée générale 2008 de la SJO  
le 29 mars 2008

# Défis actuels dans la politique migratoire suisse



Eduard Gnesa<sup>1</sup>

**En 2006, le peuple suisse et tous les Cantons ont approuvé la nouvelle loi sur les étrangers et la révision de la loi sur l'asile. Où en sommes-nous aujourd'hui? J'aimerais dresser un état des lieux et mettre en évidence le plus grand défi à relever, l'intégration des étrangers, qui est dans l'intérêt aussi bien de l'Etat que de la société et des employeurs. Je me prononcerai brièvement sur l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne.**

J'aimerais relever que, depuis des années, la politique migratoire est au centre des discussions en Suisse. Pour les uns, il faut limiter l'immigration, avec 21%, nous avons assez d'étrangers, beaucoup d'entre eux ne sont pas intégrés. Il y a trop de criminalité et des abus, etc. Pour les autres, la population étrangère enrichit notre vie nationale, c'est aussi un bien pour l'économie. La politique actuelle est trop dure, il faut une meilleure intégration, l'Etat doit tout payer. Comment le Conseil fédéral réagit-il face à ces avis très divergents? Sa politique est basée sur trois valeurs:

– *La prospérité.*– L'économie suisse a besoin des travailleurs étrangers.

– *La solidarité.*– Nous sommes fiers de notre tradition humanitaire! Les persécutés trouvent une place en Suisse.

– *La sécurité.*– Les populations suisses et étrangères doivent vivre en sécurité. Celle-ci est garantie par une meilleure intégration et par la lutte contre les abus.

## I. Intégration

### 1. Encourager et exiger

Le Conseil fédéral estime qu'une intégration réussie des étrangers constitue la base d'une politique migratoire efficace. L'intégration a pour objectif d'instaurer l'égalité des chances et d'encourager la participation des étrangers. Les personnes étrangères, résidant de manière légale et durable en Suisse, doivent pouvoir participer à la vie économique et sociale au même titre que les citoyens suisses.

<sup>1</sup>1991-1997, conseiller scientifique du conseiller fédéral Arnold Koller au Secrétariat général du DFJP (migrations, question jurassienne). 1997-2001, premier secrétaire général suppléant du DFJP. Depuis 2001, directeur de l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration, dénommé depuis 2005 Office fédéral des migrations.

L'intégration est un processus auquel participent, non seulement les ressortissants étrangers, mais aussi la population suisse. Une certaine ouverture de la part des citoyens et une disposition à la reconnaissance sont indispensables. Quant aux immigrés, ils doivent s'efforcer de s'intégrer, de respecter nos règles et nos lois. L'objectif est de favoriser une coexistence pacifique de toutes les personnes vivant en Suisse, sur la base des valeurs de la Constitution fédérale, dans le respect mutuel et la tolérance.

L'intégration des étrangers peut être qualifiée de réussie, lorsque les valeurs statistiques enregistrées dans les différents domaines d'intégration sont comparables à celles relatives aux Suisses d'âge, de sexe, de situation sociale et économique, de statut familial et de formation professionnelle comparables. Si l'on en juge par le nombre relativement élevé d'étrangers dans notre pays, leur intégration peut, à ce jour, être qualifiée de bonne en comparaison avec d'autres Etats. Cette appréciation résume le rapport fouillé sur l'intégration des ressortissants étrangers, sur les causes des problèmes rencontrés et sur les groupes à risques, publié en 2006 par l'Office fédéral des migrations. Même en comparaison avec d'autres pays comme l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, nous faisons bonne figure en matière d'intégration des étrangers.

Au-delà de ce bilan positif, nous avons relevé un certain nombre de déficiences en matière d'intégration. Les problèmes d'intégration des étrangers se situent avant tout aux niveaux de la langue, de la formation et du travail. Un étranger sur quinze ne parle aucune de nos langues nationales, ni sur son lieu de travail ni pendant ses loisirs. Or, la langue est

l'élément clé d'une bonne intégration dans le monde de la formation et du travail. Un tiers de la population active étrangère ne bénéficie d'aucune formation postobligatoire. A titre de comparaison, cette proportion n'est que de 10% parmi les Suisses. La formation professionnelle joue pourtant un rôle capital face aux exigences sans cesse croissantes du marché du travail. Chaque année, jusqu'à 3000 jeunes étrangers n'ont pas accès à une formation professionnelle ordinaire. Le taux de chômage des jeunes est pratiquement trois fois plus élevé chez les étrangers que chez les Suisses. La délinquance est également trois fois plus importante chez les jeunes étrangers que chez les Suisses du même âge.

Le travail est un facteur d'intégration particulièrement important, car notre société repose sur le travail. Quand des catégories entières de personnes sont exclues de la vie active, c'est l'Etat et la société dans son ensemble qui en souffrent. Les assurances sociales sont également affectées par cette situation. Et ce sont les jeunes ayant des emplois précaires qui risquent le plus de faire des bêtises.

### **3. Mesures prévues par la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr)**

Un domaine important est, bien sûr, la réglementation de l'admission de la main-d'œuvre étrangère. La Suisse applique un système binaire. Grâce à l'accord sur la libre circulation des personnes, les patrons suisses peuvent aujourd'hui embaucher librement des travailleurs issus des pays de l'UE et de l'AELE. Jusqu'à présent, on constate que les travailleurs européens, venus chez

nous à la faveur de la libre circulation des personnes, possèdent pour la plupart de bonnes, voire de très bonnes qualifications. Les experts estiment que la croissance économique observée ces dernières années a été rendue possible en grande partie grâce à la libre circulation des personnes. Des personnes bien qualifiées de provenance non européenne sont également admises en nombre limité. On sait d'expérience que les personnes qualifiées s'intègrent plus vite et mieux que celles qui le sont moins.

Dans l'intérêt d'une scolarisation précoce, les parents doivent faire venir désormais leurs enfants de l'étranger dans un délai de cinq ans après leur arrivée en Suisse et d'un an pour les enfants à partir de douze ans.

En cas d'intégration réussie, le permis d'établissement peut être octroyé au bout de cinq ans au lieu de dix. Il garantit une situation juridique favorable en Suisse, comparable à l'accord sur la libre circulation des personnes.

Avec les conventions d'intégration, les Cantons peuvent définir clairement, surtout au niveau des groupes à risques, les droits et les devoirs des ressortissants étrangers, par exemple en matière de cours de langues, et tirer un bilan au terme d'une année. Si les étrangers concernés ne respectent pas ces conventions, leur autorisation de séjour peut ne pas être renouvelée.

Dans de nombreux domaines, il existe déjà des mesures d'intégration qui ont été mises en œuvre depuis longtemps, par les acteurs publics permanents, aux niveaux communal, cantonal ou national, aussi bien que par des organisations privées. L'enjeu consiste maintenant à faire jouer encore mieux ces diverses

mesures les unes avec les autres et à les intégrer dans un concept d'ensemble. L'Office fédéral des migrations assure cette tâche de coordination.

#### **4. Mesures d'intégration décidées par la Confédération**

Dans le Rapport sur l'intégration de 2006, nous avons identifié les principaux problèmes, la langue, la formation et le travail. Sur la base de ce constat, le Conseil fédéral a chargé les départements et les offices de prendre les mesures qui s'imposent dans leurs domaines de compétences respectifs. Une somme d'environ 100 millions de francs leur est consacrée. Un montant supplémentaire d'environ 2,6 millions par an sera alloué dès 2009 aux trois nouvelles mesures. Le Conseil fédéral a adopté ce paquet le 22 août 2007.

Parmi les quarante-cinq mesures se trouvent des projets d'amélioration de la sécurité publique ainsi que des mesures touchant au sport, à la santé, au logement, au développement territorial, à la statistique et à la lutte contre le racisme. Nous mettons bien sûr l'accent principal sur la langue, la formation et le travail, là où nous constatons les déficits les plus criants.

Les mesures reposent sur deux approches, l'amélioration des ressources des personnes concernées et la réduction des disparités.

Nous cherchons à améliorer les ressources des personnes concernées, notamment en encourageant l'acquisition de connaissances linguistiques et les qualifications professionnelles, ainsi qu'en renforçant la motivation, entre autres par des possibilités de reconnaissance et de rattrapage de certaines formations.

Au chapitre de l'amélioration des ressources, nous mettons prioritairement l'accent sur la promotion des langues. Les connaissances linguistiques (projets urbains, *case management*, *monitoring*) sont pour les jeunes la condition sine qua non de leur scolarisation ou de leur formation professionnelle, et les adultes en ont besoin pour pouvoir s'affirmer sur le marché du travail.

Il va sans dire que les étrangers portent eux-mêmes une grande part de responsabilité dans l'amélioration de leurs ressources. C'est un principe inscrit dans la nouvelle loi sur les étrangers. Pour réussir l'intégration, les étrangers vivant en Suisse doivent s'adapter aux règles et aux usages en vigueur dans notre pays et apprendre une langue nationale. On peut désormais faire de cet apprentissage une exigence fixée par écrit dans les conventions d'intégration.

Les mesures destinées à l'insertion professionnelle des réfugiés ou des personnes admises à titre provisoire sont aussi importantes. Elles sont connues sous le nom «d'apprentissages pour les réfugiés». Ces dernières années, environ un quart des réfugiés reconnus et en âge de travailler, avaient un emploi. C'est décidément trop peu lorsqu'on pense que la Confédération verse pour cette catégorie de personnes quelque 55 millions de francs par année au titre de l'assistance.

Depuis 2006, nous menons trois projets-pilotes dans lesquels une cinquantaine de réfugiés peuvent s'initier à un métier, par exemple dans le domaine de l'hôtellerie ou comme magasinier. Cela nous a permis de récolter beaucoup d'expériences précieuses et positives que nous avons déjà intégrées dans

le paquet de mesures. Nous pouvons être reconnaissants aux employeurs de leur développement ultérieur.

En collaboration avec les cantons et les communes, la Confédération fait déjà beaucoup de choses pour faciliter l'insertion des ressortissants étrangers dans le monde du travail. Grâce au nouveau train de mesures, nous allons encore intensifier et mieux harmoniser ces efforts.

## **II. Accord sur la libre circulation, reconduction après 2009 et extension à la Bulgarie et à la Roumanie**

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord le 1<sup>er</sup> juin 2002, la libre circulation des personnes a eu les effets positifs escomptés: l'immigration a évolué de manière contrôlée et conformément aux besoins de l'économie. Aucun effet négatif n'a été constaté sur l'évolution des salaires et sur le taux de chômage. Les conditions de salaire et de travail en Suisse sont respectées dans la grande majorité des cas. Sur le plan qualitatif, l'immigration touche les travailleurs moyennement à hautement qualifiés. En ce qui concerne l'accord sur la libre circulation (ALC), deux décisions sont actuellement en suspens:

– *La décision relative à la reconduction après 2009.* L'accord a été conclu dans le paquet des Bilatérales I pour une durée initiale de sept ans, soit jusqu'au 31 mai 2009. Il sera prolongé pour une durée indéterminée si l'UE et la Suisse ne prennent pas de décision contraire et en informent l'autre partie dans les délais fixés, soit avant le 31 mai 2009.

Du côté suisse, l'Assemblée fédérale doit décider de la reconduction de l'accord par arrêté fédéral susceptible d'être soumis au référendum facultatif. Si la Suisse rejette la reconduction de l'ALC, les autres accords des Bilatérales I seront automatiquement annulés, six mois après transmission de la notification correspondante à l'UE. La raison en est la « clause-guillotine » qui lie juridiquement entre eux les accords des Bilatérales I.

– *La décision relative à l'extention de l'ALC à la Bulgarie et à la Roumanie.* Avec l'adhésion à l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, se pose pour la Suisse la question d'une extension de l'ALC à ces deux Etats. Alors que les autres accords bilatéraux ont été automatiquement étendus aux nouveaux Etats de l'UE, l'ALC est assorti

d'un régime transitoire adéquat devant faire l'objet de négociations. Comme ce fut le cas pour l'UE-15 et les Etats d'Europe de l'Est ayant adhéré en 2004, l'introduction de la libre circulation des personnes doit également se faire de façon progressive et contrôlée pour la Roumanie et la Bulgarie. Les négociations portent notamment sur le délai de maintien des restrictions en matière d'accès au marché du travail (principe de la priorité nationale, contrôle préalable des conditions de travail et de salaire et contingents) ainsi que sur l'importance des contingents. Un délai transitoire de sept ans est prévu.

Le Conseil des Etats a décidé en avril 2008, le Conseil National en juin de la même année sur ces deux sujets.

*E.G.*

# Israël: comment devenir commando parachutiste?

Col Hervé de Weck

**Septembre 2000, les perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens s'effondrent, le Proche-Orient s'enfonce dans un nouveau cycle de violence. Les attentats-suicides se multiplient en Israël, tandis qu'en France des synagogues brûlent. Noam Ohana, un juif français dont les ancêtres viennent du Maroc, a terminé Sciences Po et est parti se perfectionner à la prestigieuse Université de Stanford aux Etats-Unis. Une carrière très confortable l'attend<sup>1</sup>...**

Les événements en Israël et en France, surtout les réactions pro-palestiniennes des médias, le poussent à partir pour Jérusalem. Contre l'avis de sa famille et de son amie, il demande à être recruté dans les troupes d'élite de Tsahal. Pour y entrer, il faut d'abord se faire accepter lors du *Gibush* (recrutement) par les examinateurs, des officiers de réserve qui ont servi dans ces formations, ensuite ne pas se faire renvoyer pendant les deux phases d'instruction qui s'étendent sur une année et demie. Les performances et l'attitude de Noam Ohana finissent par convaincre les officiers de recrutement d'abord réticents. Le voilà candidat à l'incorporation dans la Sayeret Tzanhanim (commando parachutiste).

La recrue fait d'abord pendant trois mois son école de soldat avec des

*« En Israël, pas de grandes écoles, pas d'Ecole polytechnique, pas d'Ecole nationale d'administration. La société israélienne sélectionne ses élites à dix-huit ans et, en quelques jours seulement. Car les heureux élus, une fois achevé leur service, non contents d'avoir formé l'élite militaire, formeront aussi l'élite sociale du pays. Hommes d'Etat, grands chefs d'entreprise, presque tous, dans l'Israël d'aujourd'hui, sont passés par là, se sont connus durant leur carrière militaire, et beaucoup ont combattu côte à côte. L'ancien premier ministre de droite et actuel chef de l'opposition, Benyamin Netanyahu, a servi sous les ordres d'Ehud Barak, ancien premier ministre travailliste aujourd'hui ministre de la Défense. Shaul Mofaz, ancien chef de l'Etat-major, ancien ministre de la Défense et actuel vice-premier ministre, connaît bien Matan Vilnai, ancien général et ministre travailliste pour avoir été sous ses ordres dans l'une des unités que j'aspire à rejoindre [la Sayeret Tzanhanim]. Dans les milieux d'affaires et notamment dans la high-tech, le nombre d'exemples semblables est impressionnant. »*

<sup>1</sup>Ohana, Noam: Journal de guerre. De Sciences Po aux unités d'élite de Tsahal. Paris, Denoël, 2007. 249 pp.

camarades de l'armée régulière, puis le *Masloul* (le chemin) réservé aux futurs combattants de la *Sayeret*. Pendant cette phase, il doit s'intégrer dans son groupe, aider les autres et compter sur eux, la seule possibilité de faire face et de supporter les conditions *infernales* créées par les instructeurs. A certains moments, on lui demande de noter ses camarades et, si une de ses appréciations est trop différente de celle des autres, il est renvoyé... Ces jeunes hommes n'ont jamais connaissance de l'ordre du jour, de la durée des engagements. Lorsqu'ils arrivent épuisés au camp, il y a de forts risques qu'on leur réserve des *festivités* inattendues. Une nuit, le groupe de Noam Ohana est alarmé à trois reprises pour des marches forcées... Les instructeurs se trouvent toujours devant et dictent le rythme.

La période «*Nivoutim*» (navigation) est centrée sur l'orientation dans le terrain de groupes de deux hommes. Avant chaque mouvement dans le terrain, le binôme segmente l'itinéraire sur la carte en se fixant des repaires clairement identifiables qu'il doit mémoriser à la perfection, car il va être interrogé par les instructeurs pendant trente à quarante minutes, avant de partir sans carte... Après maints exercices, on ne reçoit plus de carte topographique mais des photos aériennes ou des photos-satellites. C'est une difficulté supplémentaire car, sur ces dernières, on voit jusqu'au moindre buisson. Il faut mémoriser un nombre de détails beaucoup plus important, d'autant plus que les objectifs sont bien plus difficiles à trouver!

Les premiers arrivés à l'objectif final peuvent dormir plus longtemps et ils seront plus frais le lendemain, lorsqu'ils repartiront pour un exercice similaire. Les derniers arrivés auront plus de mal à

mémoriser le nouvel itinéraire, ce qui aggravera le risque qu'ils se perdent. L'apothéose de cette phase, c'est la navigation en solitaire. «*Rares sont les unités dans le monde dont les membres peuvent naviguer seuls, de nuit, sans carte, sur des distances dépassant allègrement les trente kilomètres, les épaules chargées de sacs pouvant peser jusqu'aux deux tiers du poids du soldat.*»

La période «Anti-terrorisme – combat en zone bâtie – maniement des armes» prépare aux engagements dans les territoires palestiniens dans lesquels il faudra intercepter des terroristes et des candidats aux attentats-suicides.

### **Les différentes phases d'instruction, un enfer!**

«*Le Gibush vise à déceler chez de jeunes garçons les germes des qualités qui feront d'eux, non seulement d'excellents combattants, mais aussi des citoyens hors pair. Détermination, intelligence, leadership, vivacité, condition physique, aptitude à travailler en groupe – et puis le reste, l'indicible, ce qui relève de l'instinct des examinateurs. Une certaine aptitude, chez les candidats, à sourire dans les moments les plus difficiles, quand ils sont à bout de force après un exercice de plusieurs heures qui devait être le dernier, et qu'on leur ordonne soudain de recommencer de A à Z.*

*La chaleur (...) est infernale. Une pensée m'obsède littéralement, se répète à l'infini dans mon esprit. Je n'en peux plus, je vais abandonner, je me suis embarqué dans quelque chose qui me dépasse. Pourtant, je n'abandonne pas. Il y a cette dune en face de la mer qu'il faut monter et descendre avec un sac de sable sur le dos. Combien de fois? Pendant combien*



*Parachutistes israéliens.*

*de temps? Nul ne le sait. Assis sur des chaises en plastique au pied de la dune, les examinateurs font comme si nous n'étions pas là. Ils sirotent leur café, tout en bavardant. Nous sommes censés compter le nombre d'aller et retour à mesure que nous les effectuons, mais il semble que personne ne vérifie. Pour autant, pas question de tricher sur le nombre de tours. Cette règle implicite est immédiatement comprise par tous: ici, mentir à ses officiers ou, pire encore, à ses camarades, c'est mourir. C'est loin d'être la seule épreuve de la journée et nous sommes épuisés. Il y a, à intervalles réguliers, de longues et exténuantes courses dans le sable. A la souffrance physique s'ajoute la souffrance mentale. Quoi de pire que ne pas savoir quand tout cela va s'arrêter, combien de temps encore, combien de minutes, combien d'heures – si tant est que cela doive jamais s'arrêter. Parmi les épreuves qui jalonnent les journées, il y en a une qui revient tous les jours. C'est certainement l'exercice préféré des instructeurs. Il s'agit d'un jeu simple, sa simplicité est même ce qu'il a de plus terrible.*

*Au bas d'une colline, on installe un brancard bien lesté de sacs de sable. Au sommet, on plante un piquet. Au signal, tout le monde se précipite. Il faut grimper en courant en haut de la colline, contourner le piquet, puis redescendre le plus vite possible jusqu'au brancard. Les quatre premiers ont gagné. Ils ont gagné le droit de recommencer, tout de suite, en portant le brancard. Les autres se contentent de refaire un tour à vide. Puis, lorsque tout le monde est de retour en bas de la colline, on pose le brancard et on remet ça: on court le plus vite possible pour être dans les quatre chanceux qui auront le droit de porter le brancard. Le côté masochiste de l'exercice est évident. On court pour être dans les quatre premiers. Mais si on gagne, le trophée prend la forme de ce satané brancard qui pèse une tonne, avec lequel il faut repartir à l'assaut de la colline, illico, de sorte qu'on finit totalement épuisé, ce qui n'est pas bon pour le tour suivant, car le but est évidemment de gagner aussi le tour suivant. Il faut donc tout donner pour être à nouveau dans les quatre premiers. Les perdants, eux, sont nécessairement plus en forme. La règle est donc aussi simple et brutale que l'exercice lui-même: il faut tout donner tout le temps. Que l'on arrive dans les premiers ou dans les derniers, il ne faut jamais céder un pouce. Il ne faut jamais rien lâcher, tout en préservant une attitude positive, dans un esprit d'entraide et de camaraderie à l'égard de ceux qui sont pourtant nos compétiteurs.»*

Un soir au début de l'instruction spéciale «Parachutiste» dans le maquis, il manque une cartouche de 5,6 mm dans le chargeur du fusil d'une recrue. Le coupable reçoit l'ordre de la retrouver. Ses camarades, renonçant à quelques heures d'un indispensable sommeil, lui viennent en aide, mais sans résultat. Le

groupe est puni: il doit fournir deux sentinelles au lieu d'une. Tout le monde est donc privé de sommeil. La cartouche est retrouvée au lever du jour. Il s'agit «de nous convaincre que chaque faute de l'un d'entre nous a des conséquences pour le groupe tout entier.»

Il faut passer le plus de temps possible à l'entraînement, c'est pourquoi il «règne une sorte de frénésie permanente dans le groupe. On est bombardé d'ordres et on court frénétiquement pour les exécuter. Nos journées sont rythmées par les centaines de déflagrations produites par les centaines de coups de feu tirés pendant les exercices. La pression est inimaginable: une pression physique épouvantable, doublée d'une pression mentale constante non moins terrifiante, pire que celle que l'on ressent lors d'un examen ou d'un entretien d'embauche importants. Et ici, il n'y a pas de répit. C'est à chaque instant, du lever au coucher, qu'on y est soumis. Nerveusement c'est très éprouvant. D'autant que nous n'avons pas la moindre idée du temps que ces classes vont durer et de ce que nous

serons en train de faire dans un mois, dans une semaine, demain ou dans une heure. La seule façon de tenir est de se concentrer sur l'exercice en cours, faire de son mieux, et d'oublier que la fin de celui-ci ne marquera que le début du suivant. Et il faut aussi pouvoir compter sur les autres, sur le groupe. De toute façon, sans cela, ce serait proprement invivable.»

«Le Masloul se termine par trois semaines d'enfer absolu dont la teneur est classée «Secret Défense». (...) C'est un condensé particulièrement déprimant et pénible de toutes les souffrances accumulées au cours de notre formation. Le cauchemar s'achève par une marche forcée jusqu'au sommet d'une montagne inaccessible où nous attendent tous les combattants de l'unité. (...) Il nous reste juste assez de force pour former un cercle et, comme le veut la tradition, compter à rebours en partant de dix avant de nous laisser tomber en arrière sur les sacs monumentaux qui ne nous ont pas quittés pendant toute la durée de cet enfer.»

H.W.

# Soldat sous haute surveillance

Michel Alberganti<sup>1</sup>

**Lors des opérations militaires de demain, robots et drones seront pilotés à distance. En sera-t-il de même des soldats? Qu'ils soient d'une armée de terre, de mer ou de l'air, ceux-ci seront en tout cas reliés aux systèmes d'information des états-majors. Afin que soit évalué en temps réel leur état de santé – pour intervenir plus efficacement en cas de maladie ou de blessure – mais aussi leur combativité.**

A quel moment l'état psychologique et physique des troupes devient-il si bas qu'il les mette en danger? Aux Etats-Unis, pour mieux juger ce *potentiel opérationnel*, la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) mène le projet de «cognition augmentée», qui vise à analyser la façon dont le cerveau intègre les informations auditives, visuelles ou tactiles qui lui sont adressées. Modalités de la mission, météo, armes, positions amies et ennemies: ce flot de données, en effet, a de quoi saturer le cerveau de militaires déjà soumis à la tension d'une opération sur le terrain. Les capteurs d'activité cérébrale développés par Honeywell fourniront une image de leurs capacités à assimiler sans dommage l'ensemble de ces informations. L'état-major évaluera ainsi les surcharges d'attention auxquelles sont soumises ses troupes, ainsi que leur niveau de stress. En fonction de ce dernier, il pourra décider de retirer certains combattants

du champ de bataille, avant qu'ils ne soient véritablement hors d'état de poursuivre leur mission.

Le soldat de demain ne sera donc plus livré à lui-même. Truffé de capteurs, il restera en contact très étroit avec les centres de commandement. La priorité, bien sûr, ira à la surveillance de son état de santé. En cas de blessure, un premier diagnostic à distance déterminera, par exemple, les moyens d'évacuation les plus adéquats. Le tout dans un contexte complexe, où il s'agira à la fois de limiter les pertes humaines, de faire face à des menaces les plus diverses (nucléaire, radiologique, biologique et chimique), et de développer des solutions techniques adaptées à une tendance à la réduction des moyens de l'armée.

Aux Etats-Unis, les recherches s'attachent à mettre au point une panoplie d'équipements qui ne seront plus portés par les soldats, mais incorporés. D'abord destiné aux astronautes, puis étendu aux applications militaires, le système *LifeGuard* développé par la NASA comprend un appareil électronique portable de collecte des informations provenant de plusieurs capteurs. Des électrodes disposées sur le torse, le thorax et même le bout du doigt mesurent l'électrocardiogramme, la respiration, l'activité physique, la température du corps, la tension et le taux d'oxygène dans le sang. Les paramètres peuvent

<sup>1</sup> Ce texte est un condensé de l'article paru dans *Le Monde* du 19 avril 2008.

être enregistrés pendant huit heures ou transmis par radio à un ordinateur à distance. Ainsi équipé, le soldat se trouve presque aussi bien suivi que sur un lit d'hôpital... alors qu'il se trouve en pleine action.

En France, un objectif du même ordre a conduit, pour la première fois, le Service de santé des armées à collaborer avec la Délégation générale pour l'armement, dans le cadre du *Plan prospectif à trente ans* qui définit les grandes orientations de l'équipement de la défense française. De nombreuses solutions existent déjà, mais elles sont isolées. Jusqu'en 2015, il s'agira de donner une cohérence à l'ensemble. Pas question de développer des systèmes uniquement dédiés aux applications militaires, donc fort coûteuses. L'armée recherche des solutions dans le civil, auprès d'entreprises françaises de haute technologie.

### **Fantassin du futur**

Au-delà de la prise en charge médicale des soldats, la plupart des grands pays développent des programmes pour moderniser l'équipement des fantassins et augmenter l'efficacité des combattants grâce aux derniers développements de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications.

En France, le programme *Félin* (fantassin à équipements et liaisons intégrés) est doté d'un budget d'environ 800 millions d'euros. Amorcé en 1986, il doit aboutir à une mise en service en 2009 et 2010. Grâce à lui, 32 000 soldats pourront communiquer sur le champ de bataille, et le commandement connaître l'état et la position précise de ses hommes.



*Combattant du futur (dessin d'artiste).*

Pour respecter ce délai relativement court, l'armée ne part pas d'une feuille blanche. De nombreux capteurs existent, le suivi à distance du diabète ou du rythme cardiaque est en cours d'expérimentation, les mesures du taux d'hydratation ou de la température corporelle viendront les compléter. L'entreprise française Cyberfab, associée à l'australienne Alive Technologies, propose déjà une batterie de capteurs: électrocardiogramme, mesure de la tension et du taux d'oxygène, spiromètre (volume d'air aspiré), glucomètre. La mesure par infrarouge de la température au tympan pourrait y être ajoutée. Les données sont transmises par liaison radio *Bluetooth* à un téléphone mobile qui les communique, éventuellement par satellite: développements récents de la téléphonie mobile associée aux systèmes de localisation!

Qu'en sera-t-il, enfin, des opérations mobilisant un grand nombre de personnes, dont l'identification et la localisation précise sur le terrain constituent un enjeu déterminant? Ce sont encore des recherches menées dans le civil, pour d'autres professions (sauveteurs, pompiers), qui amélioreront demain le contrôle des troupes. La société d'ingénierie Mercury Technologie travaille sur un nouveau badge, aux performances inédites: implanté, par exemple, dans le casque des pompiers, il permettra de les localiser en trois dimensions au cours de leurs interventions. D'autres solutions, telles celles proposées par Verichip (Etats-Unis) ou par Trovan (Grande-Bretagne), tous deux fabricants de puces radio implantables sous la peau, évitent qu'une personne puisse se

faire passer pour une autre, mais ces systèmes posent des problèmes éthiques et leur portée est très réduite.

Pour Jean-Claude Sarron, médecin principal à la DGA, l'ensemble de ces technologies doit servir une doctrine d'assistance qui tiendra compte des coûts. Les militaires espèrent que ces nouvelles solutions optimiseront l'utilisation des ressources humaines, dont ils prévoient qu'elles se feront de plus en plus rares dans les années à venir. L'échange d'informations entre le théâtre des opérations et le commandement sera d'autant plus précieux que le nombre de médecins militaires sera réduit.

M.A.

# Rostaud, « l'espion oublié au froid »

Cap Gabriel Minder

**Dans le cadre d'un colloque en avril 2008, le colonel EMG Fred Schreier du *Democratic Control of Armed Forces* Genève, montrait que récemment tous les services de renseignements ont dû s'adapter aux aspects complexes de la guerre asymétrique.**

Ils doivent pour cela privilégier les démarches parallèles lors de la recherche, notamment à l'aide de satellites, et de l'exploitation des renseignements, par opposition à la démarche séquentielle qui prédominait du temps de la guerre symétrique. Toutes les catégories sont concernées: affaires étrangères, domestiques, militaires, criminelles et spéciales. Les frontières entre ces catégories sont évidemment devenues très floues et le nombre des services varie selon les pays<sup>1</sup>.

Un petit Etat peut encore tout concentrer en un seul Service, tandis que les Etats-Unis en comptent 16, qui coûtent au total bien plus de 400 milliards de dollars par an! A elle seule, la *National Security Agency* a recours à 18 puissants centres informatiques et emploie 130000 personnes, tandis que la plus célèbre, la CIA, revient moins cher, car elle fait moins appel aux moyens technologiques sophistiqués.

Une conclusion de cet exposé fit ressortir la nécessité pour tout SR de trouver

un certain degré – très relatif il est vrai – de transparence afin d'assurer un contrôle par les instances démocratiques (parlements et leurs commissions), seul moyen de réunir les fonds annuels nécessaires. Cet aspect de transparence mérite quelques commentaires d'actualité.

En Allemagne, après diverses controverses, le Service international de recherches (*International Tracing Service*) à Bad Arolsen a ouvert ses portes au public le 30 avril 2008. Il donne ainsi aux chercheurs accès aux fiches des personnes disparues et recherchées, à savoir aux documents archivés depuis sa constitution en 1948 par les Alliés, ainsi qu'à la correspondance antérieure à 1983. Le CICR, à Genève, est chargé de la supervision de ce Centre et en nomme le directeur résident.

En Grande-Bretagne, par contre, une affaire étonnante constitue l'actualité en matière d'espionnage nucléaire militaire et révèle l'absence de transparence plus de soixante ans après les faits. Voici « un espion oublié au froid »! En cette année 2008 où le CERN et son nouvel accélérateur LHC confirment la prépondérance européenne en matière de « recherche sub-nucléaire non militaire », on peut se demander pourquoi il n'y a pas eu de prépondérance européenne sur le plan des armes atomiques. Et

<sup>1</sup>Ce texte a paru dans EclairaGE, le bulletin de la Société militaire de Genève. Merci à son rédacteur, Alexandre Vautravers, d'en avoir autorisé la reprise.

pourtant, dans les années 1930, l'Europe occupait la place de pointe en science nucléaire, tant sur le plan théorique (Copenhague, Göttingen, Zurich) qu'expérimental (Cambridge, Paris, puis Peenemünde pour les fusées). Les raisons principales sont connues :

- Fuite des juifs lors des persécutions en Allemagne, à commencer par Einstein, établi aux Etats-Unis et dont la lettre à Roosevelt contribua à déclencher l'énorme projet « MANHATTAN », donnant aux Etats-Unis la victoire sur le Japon en 1945.
- Difficultés d'expérimentation dans une Europe densément peuplée.
- Recherche très dirigiste en Allemagne et en Russie, donc peu propice à la créativité.
- Transfert au Canada des réserves des Alliés en eau lourde, substance indispensable à la recherche nucléaire, après les succès franco-anglais et norvégiens dans la bataille de ce nom.

Néanmoins, Hitler disposa pendant presque toute la guerre de scientifiques et d'ingénieurs tels que Heisenberg, Hahn et Werner von Braun, sans que cela ait semblé inquiéter outre-mesure Londres. Pourquoi? Un des physiciens allemands s'appelait Paul Rosbaud (Graz 1896 - Londres 1963), dont le frère Hans fut un excellent chef d'orchestre établi à Zurich après la guerre. A Berlin, en tant que rédacteur de publications scientifiques, notamment du *Springer-Verlag*, Paul Rosbaud bénéficiait de contacts privilégiés avec les chercheurs de pointe en Allemagne, ainsi que d'une certaine considération de la part des autorités. Déjà avant la guerre, Rosbaud avait pris contact à

Londres avec le fameux *M16*, subdivision du *Secret Intelligence Service*, dont le responsable des activités en Allemagne, le major Frank Foley (1884-1958), lui avait alors demandé de communiquer des renseignements scientifiques et techniques relatifs aux progrès allemands.

Acheminées à Londres par la Norvège, la France et même à travers la Suisse, ces informations rendirent un immense double service aux Alliés. Elles amenaient des éléments de vérification aux Alliés et, surtout, elles leur révélèrent que l'Allemagne n'était pas sur la bonne voie pour mettre au point rapidement une arme atomique. On peut donc dire que la contribution de Rosbaud fut essentielle et qu'elle évita aux Alliés maintes erreurs et craintes infondées. A la fin de la guerre, la Grande-Bretagne reconnut les mérites de Rosbaud. A Londres où il allait passer, avec sa femme, les dernières années de sa vie, le *M16* le mit en rapport avec Robert Maxwell et ils fondèrent les Editions Pergamon Press qui leur assurèrent des revenus confortables.

En revanche, les circonstances de l'espionnage scientifique de Paul Rosbaud pendant la guerre ne furent jamais rendues publiques. C'est pourquoi, en 2005, son neveu, Vincent Frank de Bâle, demanda au *M16* l'accès à ces documents vieux de soixante ans, d'autant plus qu'en 1986 déjà un livre avait retracé le rôle historique et héroïque de Rosbaud comme agent du *M16* à Berlin, notamment sous le nom-code « Griffin »<sup>2</sup>. L'auteur américain, Arnold Kramisch, né en 1923 et ayant travaillé comme jeune physicien sur le Projet

<sup>2</sup>Arnold Kramisch : *The Griffin: The Greatest Untold Espionage Story of World War, 1986.*

«MANHATTAN», s'était enthousiasmé après la guerre pour l'incroyable rôle de Rosbaud. Malgré tous ces faits, le M16 ne répondit que de manière très évasive à la demande de M. Frank.

Celui-ci s'adressa alors à une avocate renommée, Cherie Booth, membre du *Queen's Council* et épouse de Tony Blair. Elle monta et présenta en 2006/07 un dossier très complet contre le SIS/M16. Fin février 2008, le *Investigatory Power's Tribunal de la Royal Court of Justice* émit une sentence quelque peu surprenante et, semble-t-il, provisoire. Le SIS est dans ce cas effectivement tenu de se retrancher dans l'attitude neutre appelée NGND (ni confirmation, ni démenti). La justification de cette sentence s'étend sur de nombreuses pages.

A l'opposé, les télévisions autrichienne (ORF2) et allemande (ARD) documentèrent le cas à plusieurs reprises en se basant sur les sources fournies par M. Frank et sur le livre de Kramish. La Télévision suisse pourrait aussi s'y intéresser. Les choses en sont actuellement là.

En conclusion, comme on pouvait s'y attendre, la notion de transparence semble devoir rester encore longtemps sujette au bon vouloir et aux intérêts de chaque service de renseignement, même soixante ans après les faits...

G.M.

# Avril 1918 – février 1919, la « grippe espagnole » a tué plus que la guerre!

Col Hervé de Weck

**La Première Guerre mondiale reste l'événement le plus tragique du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais un autre fléau s'est avéré encore bien plus meurtrier... la grippe dite espagnole. Elle s'est répandue partout dans le monde plus vite qu'aucune maladie et a tué quelque 25 millions d'individus, deux fois plus que la Grande Guerre. Trois ou quatre fois par siècle apparaît un virus contre lequel aucun groupe humain ne possède la moindre défense immunitaire. L'épidémie se répand sans obstacle partout dans le monde et devient une pandémie.**

En février 1916, une épidémie pneumococque avait été identifiée dans les rangs des travailleurs annamites en France. Jusqu'en avril 1918, le mal reste cantonné chez ces personnels, ce qui lui vaut le surnom de « pneumonie des Annamites » et provoque des jugements de valeur sur la pathologie, conformes aux normes de lecture raciales de l'époque. « Ces Annamites réagissent comme des enfants ou des animaux sensibles », écrit le docteur Ribadeau-Dumas.

La grippe vient ajouter son action à celle du pneumocoque des Annamites. A partir d'avril 1918, elle déferle en trois vagues successives jusqu'en février 1919. On la signale partout dans le monde, bien au-delà des seuls Etats bel-

ligérants. Elle atteint l'Europe sous une forme bénigne en avril 1918, sous une forme très virulente en été de la même année.

Elle n'a pas grand-chose d'une grippe et rien d'*espagnol*, bien que les premiers morts fassent plus de bruit en Espagne que dans les pays belligérants. Sa qualification a deux origines, l'une historique, l'autre fantasmagorique. Les érudits font référence à la grippe qui, en 1889, a fait au moins 200000 morts en Espagne. Pour le plus grand nombre, l'origine de la grippe vient de la consommation de conserves alimentaires venues d'Espagne. Des rumeurs plus ou moins hystériques y adjoignent bientôt l'introduction de bacilles dans ces conserves par les Allemands. La maladie frappe aussi les imaginations par le caractère extraordinairement rapide de l'incubation. Tel homme, sain le matin, peut être moribond le soir. Ainsi resurgissent toutes les angoisses des grandes épidémies du passé, de la Peste noire de 1349 à celles de 1720 et de 1832.

Apparue en février 1918 en Chine à Canton, puis dans les camps militaires aux Etats-Unis, elle semble arriver en Europe avec le corps expéditionnaire américain... Le virus apparaît à Bordeaux entre avril et mai 1918. Il se propage au sein des forces armées, s'étend



*Un hôpital improvisé.*

en Italie et en Espagne. Les premières victimes identifiées se trouvent dans la péninsule ibérique. Des articles de presse français mentionnent que la grippe fait des ravages en Espagne... Bien entendu, comme l'ennemi doit ignorer que l'armée est affaiblie, ils n'évoquent jamais l'épidémie en France.

La pandémie progresse de manière foudroyante; en moins de trois mois, des foyers sont localisés dans tous les continents. La *grippe espagnole*, qui a subi une mutation particulièrement rapide, entre dans sa deuxième phase en automne 1918, puis dans une troisième phase en janvier 1919. En été 1918, elle cloue le malade au lit pendant trois jours, en 1919, elle tue en trois jours. Les pharmacies sont prises d'assaut, la multiplication des remèdes de charlatans constituent autant de signes de la gravité de la situation. Des mesures pro-

phylactiques sont prises. En France, les autorités ordonnent la fermeture de certaines écoles des villes de l'arrière.

Dès le mois de juin, les premiers cas sont recensés à Mulhouse, puis la maladie se développe de façon fulgurante. En octobre, l'hécatombe se poursuit avec douze à quatorze enterrements par jour au cimetière catholique. Peu à peu, on constate une baisse des cas recensés et les écoles fermées depuis un mois ouvrent à nouveau leurs portes.

Les pertes humaines sont particulièrement impressionnantes, même si elles restent mal mesurées. Pour la France, les estimations les plus sérieuses se situent à 211000 victimes, autour de deux pics de mortalité en octobre 1918 et février 1919. En Allemagne, environ 225000 personnes seraient mortes; 228000 en Grande-Bretagne; autour de 500000



*Ces infirmières portent une protection qui semble, aujourd'hui, dérisoire.*

aux Etats-Unis. Certaines estimations font état de plusieurs millions de morts pour l'Inde.

Quel lien entre cette épidémie et la Première Guerre mondiale? A l'évidence, même les Etats qui ne participent pas au conflit, comme l'Espagne, sont considérablement touchés. La *grippe espagnole* comprend en fait la superposition de deux chocs épidémiques qui, cumulés, font des ravages: le choc de la *fièvre annamite* qui touche des populations en guerre en les affaiblissant, et celui de la *grippe* elle-même, forme de pandémie qui ne doit pas grand-chose à la guerre, mais qui est d'autant plus grave qu'elle touche les populations des belligérants. L'épidémie, comme d'habitude frappe de manière privilégiée les enfants jeunes adultes. Il semble qu'un quart des victimes aient moins de quinze ans<sup>1</sup>.

### En Suisse et dans le Jura bernois

En 1917, une épidémie de typhus se déclare en Ajoie; en Suisse, elle touche les troupes en mai, sans alerter le Service de santé. Le pays n'échappe pas à

la pandémie de *grippe espagnole*. Le 15 juillet 1918, on recense plus de 16000 malades, le rythme de la contagion est effrayant à l'armée, et les conditions précaires du service en campagne aggravent encore la situation. Les infirmières directement en contact avec les malades ne sont pas épargnées; pratiquement toutes doivent s'aliter. A Porrentruy, les convois funéraires ne cessent de se succéder. Selon le journal *Le Jura*, la grippe aurait provoqué la mort de 457 militaires jusqu'au 15 août 1918. En ville, les établissements scolaires servent de lazarets, l'Ecole normale des instituteurs reste fermée depuis le début juillet 1918 jusqu'en février 1919, ce qui perturbe gravement la formation des élèves et explique des réactions de mécontentement!

#### Pendant le service actif: 85 morts au régiment d'infanterie 9!

1914	1
1915	1
1916	8
1917	5
1918	47
1919	23
1920	1

Afin de limiter les risques de contaminations, les Cantons ont émis des interdictions de réunion publiques, il faut un laissez-passer pour voyager en chemin de fer... L'épidémie décroît à partir de novembre, après avoir atteint des pics en juillet et en août. Elle a touché 40% de la population et causé la mort de plus de 21000 personnes, dont 3000 soldats. Le taux de décès atteint 1,4%.

H.W.

<sup>1</sup>Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918. Sous la direction de François Cochet et de Rémy Porte. Paris, Laffont, 2008, p. 498.

# L'histoire des femmes dans l'armée: une aventure marquante

*Lieutenant-colonel Pia Zürcher-Vercelli*

**«Très bien», telle est la réponse du colonel Marianne Froelicher-Beck lorsqu'on lui demande comment elle a vécu la collaboration avec ses camarades, hommes et femmes, durant ses trente-six ans de service au sein de l'armée. «Naturellement, il y avait de temps à autre des problèmes, mais on trouvait toujours des solutions. Aujourd'hui, ce n'est certainement pas plus simple pour les femmes qui font du service militaire. L'adhésion à notre armée est moins forte dans différents milieux de la population, et les femmes commencent à le ressentir plus vivement que les hommes<sup>1</sup>.»**

En 1971, lorsque Marianne Froelicher-Beck a été recrutée, les fonctions accessibles aux femmes du Service complémentaire féminin (SCF) étaient encore rares. Elle a été incorporée dans le service de repérage et de signalisation d'avions (SRSA) du SCF. Les cours d'introduction SCF – tel était le nom des écoles de recrues pour les femmes – duraient trois semaines. Les femmes faisaient ensuite leurs cours de répétition avec les hommes au sein des compagnies; seule exception à cette règle, les chauffeurs sanitaires qui formaient leurs propres colonnes de transport. Cependant, les femmes n'étaient pas encore armées. Et Marianne Froelicher Beck de souligner: «Il s'agissait pour les femmes de fournir

des prestations identiques à celles des hommes, même si leur formation était plus brève. Aujourd'hui, femmes et hommes suivent une instruction commune.» On lui proposa de continuer sa carrière militaire et elle suivit successivement la formation de chef de groupe et de chef de section. Elle fit ses cours de répétition au sein du service de repérage et de signalisation d'avions.

## **Une pionnière sur l'aérodrome militaire**

En 1984, Marianne Froelicher-Beck a été provisoirement incorporée comme officier dans la compagnie d'état-major 3 des Troupes d'aviation et de défense contre avions. Un an plus tard, elle a passé à l'état-major de la brigade d'aérodromes 32. «Les dix ans passés dans cet état-major ont été pour moi une période passionnante, la plus belle de toute ma carrière militaire. D'une part, j'avais encore énormément de contacts avec certaines femmes militaires; d'autre part, j'étais un membre à part entière de l'état-major. Jusqu'alors, aucune femme n'était incorporée sur les aérodromes militaires ni n'avait été formée à cette fonction dans les cours d'introduction SCF. J'ai évalué sur divers aérodromo-

<sup>1</sup>Info Femmes dans l'armée – *Revue sur Internet*, 20 décembre 2007.



*Le colonel Froelicher-Beck (deuxième depuis la gauche) active au niveau international.*

mes militaires quelques fonctions susceptibles d'intéresser les femmes et j'ai initialisé avec les commandants d'aérodromes la formation qui était nécessaire pendant les cours de répétition.»

Marianne Froelicher-Beck ajoute songeuse: «Bien sûr qu'il y avait çà et là quelque résistance; en effet, l'aérodrome militaire était un domaine traditionnellement réservé aux hommes.» Une situation que les femmes retrouvent aujourd'hui dans les troupes de combat de la nouvelle armée. Mais tout n'a été possible que grâce à l'esprit d'innovation des commandants de tous les échelons hiérarchiques et au fait que les femmes étaient prêtes à tester de nouvelles choses.

### **La lutte pour l'égalité des droits**

En 1986, le SCF a été dissous et c'est le Service féminin de l'armée (SFA) qui a pris le relais. D'autres possibilités d'a-

vancement se sont alors ouvertes pour Marianne Froelicher-Beck. Elle a été promue capitaine, puis major.

En 1995, le Service féminin de l'armée (SFA) a été transféré dans l'organisation des Femmes dans l'armée (FDA). Le temps des écoles militaires séparées pour les femmes était ainsi révolu. Marianne Froelicher-Beck fut alors la première femme à suivre le stage de commandement III. «Au début, j'ai été assez débordée, malgré les nombreuses expériences que j'avais acquises sur le terrain; en effet, je souffrais d'un déficit de connaissances théoriques à cause de la formation des femmes, qui était alors plus brève que celle des hommes. Je n'étais pas aussi polyvalente qu'on me le demandait. Cependant, je pouvais compter sur des camarades fantastiques qui m'ont aidée à surmonter ces difficultés initiales – et il faut dire que j'ai travaillé dur pour y parvenir.»

Finalement, elle a fait son service dans le domaine de la logistique à l'état-major des Forces aériennes et, comme chef du SFA des Forces aériennes, elle était responsable des questions touchant au domaine des femmes incorporées dans les Forces aériennes. En 1997, elle a eu l'opportunité de reprendre la fonction de chef du service territorial avec le grade de colonel. Il fallait y voir l'aboutissement de ses années d'expérience de chef de classe des cours d'introduction à la défense générale. Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le colonel Marianne Froelicher-Beck s'est vue confier une nouvelle mission passionnante au sein de la communication de l'«engagement des Forces aériennes». A la fin de cette année, elle a été libérée de ses obligations militaires après trente-six ans de service aux Forces aériennes.



*En compagnie de la conseillère d'Etat Sabine Pegoraro, chef du Département de la sécurité du Canton de Bâle-Campagne.*

### « Chaque mission m'a fascinée »

Parfois cela a été difficile à cause du manque de formation. Dans son rôle de pionnière, elle n'aurait pas pu atteindre autant d'objectifs, s'il n'y avait pas eu des personnes pour l'aider à suivre les formations – en partie à l'étranger – inhérentes aux missions qu'on lui a confiées. Au début de sa période de service militaire, elle a dû faire face à des résistances, également dans sa profession de maîtresse secondaire en physique, biologie, chimie et sport. Elle a même dû présenter au Conseil de l'école une lettre du commandant de la brigade dans laquelle il décrivait ce qu'elle faisait au service militaire. La réaction de ses élèves est restée la même: «Wow!»

En aucun cas, le colonel Marianne Froelicher-Beck n'aurait aimé manquer l'é-

poque de son service militaire. Elle a pu assumer beaucoup de missions aussi intéressantes que fascinantes. Elle a pu surtout enseigner l'autodiscipline et entraîner la collaboration au sein d'un état-major. «C'est par pure curiosité que j'ai été amenée à faire du service.» Son intérêt pour le service militaire a été éveillé en 1968 lors d'une conférence consacrée à l'armée à laquelle elle a assisté avec son père et son frère. Cependant, les récits de sa mère, qui avait également fait du service pendant la guerre au sein du SRSA du SCF, ne sont pas étrangers à son choix. Le bilan du colonel Marianne Froelicher-Beck: «C'est fantastique d'avoir vécu autant d'expériences et d'avoir pu faire un peu bouger les choses.»

P.Z-V.

A la fin de la guerre d'Algérie en 1963...

# Le CICR recherche les prisonniers, les disparus et les morts

*Col Hervé de Weck*

**Pendant la guerre d'Algérie, la Suisse n'a pas bonne presse dans les milieux du renseignement français. Le 20 février 1959, le Comité interministériel à Paris prend connaissance d'un mémorandum sur les aides extérieures à la rébellion, dont les annexes dénoncent les banques de Berne, Zurich, Genève et Lucerne (le texte n'est pas plus précis), qui recueilleraient les financements destinés au Front de libération national. Une banque de Lucerne générerait même un stock de 60000 pistolets-mitrailleurs et de 1 million de grenades!**

La situation se débloque brusquement fin janvier 1963; dans une conférence de presse, Ben Bella promet l'ouverture des prisons, sans doute à la demande conjointe de David Rousset et de Jean de Broglie. Ce dernier se rend à Genève le 4 février et demande au CICR d'intervenir en Algérie au profit des harkis et de rechercher les Français disparus en 1962, dont il estime le nombre à 865. Le CICR accepte d'organiser une mission spéciale de recherche des disparus. Le financement est à la charge du Gouvernement français<sup>1</sup>.

## La mission spéciale de 1963

Le 8 février, Roger Vust est convoqué par Ben Bella qui renouvelle son offre de «portes ouvertes». Que la Croix-Rouge arrive avec 30 ou 100 enquêteurs, affirme-t-il, le Gouvernement algérien les fera accompagner par 30 ou 100 policiers ou officiers, et mettra des moyens de transport à leur disposition. Mais le CICR ne souhaite pas la présence de policiers, qui pourraient faire peur aux témoins. De grandes divergences apparaissent sur les estimations du nombre des harkis et des disparus. Ben Bella estime qu'il y avait 150000 harkis, que 1200 sont détenus à Maison Carrée et 4000 en Kabylie. Il ignore l'existence de camps et souhaite que la Croix-Rouge le renseigne. Vust estime qu'il n'y avait que 80000 supplétifs: 30000 ont été rapatriés, 10000 sont en prison, 10000 ont été assassinés, 20000 sont morts dans les opérations de déminage et 10000 ont disparu.

Désigné pour organiser la mission de recherche, le commandant de corps Samuel Gonard, vice-président du CICR, rencontre le 21 février le président Ben

<sup>1</sup>Ces données proviennent du livre du général Maurice Favre, *Le renseignement dans la guerre d'Algérie*. Panazol, Lavauzelle, 2006.



*Négociations à Evian : la délégation française.*

Bella. L'audience apparaît d'autant plus chaleureuse, que les ministres Boumediene, Bentoumi et Neccache sont opposés à la libération des harkis; considérés comme des traîtres, ceux-ci menaceraient la paix civile. Boumediene voudrait les faire juger, en révisant au besoin les accords d'Evian. Mais Ben Bella signe le jour même le projet d'accord.

Sans perdre de temps, le CICR recrute de jeunes enquêteurs suisses, parmi des diplômés de droit, et les forme en une semaine aux procédures de recherche de la Croix-Rouge. Le 10 avril, Samuel Gonard répond à M<sup>sr</sup> Lallier, archevêque de Marseille, qu'il partage son pessimisme sur les possibilités de retrouver beaucoup de disparus. Il précise qu'à la demande du Gouvernement algérien, il a prié le Gouvernement français de ne rien publier sans l'accord

du CICR. Dirigée successivement par Claude Pilloud, Bertrand de Haller (11 avril) et le brigadier Georges Marti (8 juillet), la mission spéciale engage une vingtaine d'enquêteurs du CICR, dont Jacques de Heller, qui vont d'abord visiter 2400 harkis dans les prisons, dont 1300 demandent leur rapatriement.

Claude Pilloud rencontre fin mars Si Bakhti, directeur de cabinet de Boumediene. Le compte rendu de ce dernier concernant le 5 juillet à Oran est pour le moins inexact. Il déclare qu'aucune liste de disparus n'a été établie. Les cadavres ont été ensevelis par la population après avoir été déchiquetés et dépouillés. Aucune trace ne peut être relevée au Petit Lac, les bulldozers ont tout effacé le 6 juillet. Tous les disparus sont morts, des fouilles ou des exhumations sont inutiles, elles n'auraient aucune chance de réussite. La recher-

che des disparus commence plus tard, il faut d'abord mettre à jour les fiches du CICR en les comparant à celles des consuls, et à celle de l'archevêché (abbé Capomaccio). Ce travail est effectué à Alger sous la conduite experte d'Edmond Jacquet, directeur de l'agence centrale de recherche du CICR. Le fichage est terminé fin avril, il comprend 1265 fiches de civils disparus<sup>2</sup>.

Du 1<sup>er</sup> mai au 12 septembre, les enquêteurs vont effectuer 1128 enquêtes auprès des consulats, des autorités locales et des témoins. Ils se heurtent au silence des témoins, même les Européens hésitent à parler pour éviter les représailles. Le chef de mission interdit d'interroger les *terroristes* responsables des enlèvements. Les autorités locales sont peu coopératives et font preuve de mauvaise foi. L'espoir des familles de retrouver des disparus vivants, désigné sous le terme de «*psychose d'Oran*», est vain. Les offres de rançon sont inefficaces, les traces des disparus sont perdues, et il y a peu de chances de récupérer les corps.

Bertrand de Haller a rencontré le 24 avril le ministre de la Justice Bentoumi, qui propose l'échange des harkis contre la libération de 400 prisonniers algériens en France (en réalité des «*droits communs*»), et de 8 Européens qui ont soutenu le FLN pendant la guerre. Il observe que certains harkis, libérés de Maison Carrée, ont été assassinés à leur arrivée en Kabylie. Il a fallu incarcérer de nouveau les autres «*libérés*». Samuel Gonard revient en Algérie du 11 au 24 juin. Reçu à nouveau par Ben Bella, il essaie de le persuader de libérer les harkis et d'autoriser les délégués à visiter



*Commandant  
de corps  
Samuel  
Gonard.*

les camps militaires où sont détenues des personnes enlevées, dont on a la liste. Cette dernière demande ne sera jamais acceptée, Boumediene s'y oppose; Ben Bella et les autorités algériennes prétendent qu'il n'y a pas de harkis dans ces camps.

Samuel Gonard observe que les délégués de la Croix-Rouge sympathisent avec les harkis; il le comprend sur le plan humain, mais il craint que leur jugement ne soit pas impartial. Lui-même semble manquer d'objectivité, car la situation des harkis est loin d'être brillante. Les uns sont maintenus en prison, sous l'inculpation «*d'association de malfaiteurs*»; des centaines, voire des milliers d'autres sont soumis à des travaux forcés dans les camps; d'autres enfin, appelés «*les subsistants*», sont brimés dans des douars reculés, privés de tous les droits et livrés à une sorte de «*mort physique*». Chaque semaine en avril, dix harkis se réfugient dans les centres d'accueil français.

<sup>2</sup>*En principe la mission ne s'intéresse pas aux militaires disparus.*



*Bâtiment du CICR à Genève.*

Les enquêteurs visitent systématiquement les prisons, les maisons d'arrêt et les hôpitaux, où ils constatent que les sévices sont devenus exceptionnels. S'agissant des Européens disparus, Samuel Gonard estime que 20% des dossiers correspondent à de fausses disparitions, et que 15% ont été libérés des prisons où ils étaient incarcérés. Ces chiffres demandent de nouvelles vérifications.

Le 3 juin, Ben Bella dénonce les actes criminels contre les harkis. Nous irons jusqu'à exécuter les coupables, affirme-t-il. Nous avons 130000 harkis en Algérie. Sous couvert de patriotisme, des gens se sont livrés à des actes criminels. Ces actes seront découragés et la justice passera. En mars et avril 1963, l'Association de défense des droits des Français d'Algérie prend contact avec le

CICR et propose sa collaboration dans l'établissement des listes de disparus. Elle sera déçue par les résultats de la mission spéciale, et ne pourra en obtenir le bilan précis.

Les enquêteurs du CICR quittent l'Algérie début septembre. Leur rapport final, adressé le 24 octobre 1963 au Gouvernement français, restera secret pendant quarante ans. Il ne sera diffusé que le 23 avril 2003, à la demande d'un groupe de recherche historique constitué en octobre 2002<sup>3</sup>.

Ce rapport présente un intérêt historique et humanitaire évident. Il montre que le CICR a accepté cette mission dans le but de venir en aide aux familles. Il a obtenu l'accord des autorités algériennes. Il a engagé sur le terrain pendant six mois 13 à 20 enquêteurs et visité 2500 harkis dans les lieux de détention. Faisant état de 1200 deman-



*Les notables musulmans, fiers d'être français par le sang versé, sont assassinés par dizaine de milliers.*

<sup>3</sup>Jean Monneret, M<sup>sr</sup> Boz, Colette Ducos-Ader, Geneviève Leblanc-Astier, le général Maurice Faivre.



*Des harkis à cheval.*

des de recherche, sur un total de 1500 présumés disparus dont 80 militaires, il dément les évaluations traumatisantes de certains auteurs, qui font état de 25000 Européens enlevés en 1962, confirmant que 70% des disparus sont décédés et 20% présumés décédés. Il souligne les difficultés rencontrées, venant d'individus sans scrupule qui ont monnayé de fausses informations, d'autres refusant de témoigner, et l'impossibilité d'accéder à une vingtaine de camps militaires. Il reste donc des zones d'ombre, en particulier concernant le sort des supplétiés.

### **L'après 1963**

A l'issue de la mission de 1963, le CICR charge – vœu pieux – le Croissant-Rouge algérien de poursuivre les ac-

tions en suspens. S'agissant de la libération de harkis détenus par le FLN, l'Agence centrale de recherche du CICR note que certains ont été rapatriés; mais 5% de ceux qui ont demandé à regagner leurs villages ayant été tués, il a fallu incarcérer à nouveau les harkis libérés. L'Agence continue à recevoir de nombreuses demandes des familles de harkis, auxquelles personne ne vient en aide.

Dans sa déclaration du 6 novembre 1963, le secrétaire d'Etat J. de Broglie affirme qu'il y a environ 1800 disparus et non 3 ou 4000, que des familles ont été exploitées par des individus sans scrupule et des avocats indélicats, qu'il n'existe plus de camps de prisonniers, sauf peut-être dans des maquis opposés au Gouvernement algérien, que la gran-

de majorité des disparus ont été tués presque immédiatement.

L'Agence centrale de recherche réagit aux « rumeurs propagées notamment dans la presse au sujet des camps clandestins [qui] ont contribué à entretenir dans de nombreuses familles le sentiment, malheureusement erroné, que beaucoup de disparus étaient encore en vie et qu'on s'efforçait de leur cacher la vérité. Les bruits concernant l'existence de camps clandestins n'ont cependant pas résisté à l'examen, chaque fois que les délégués du CICR ont pu procéder à des vérifications. »

Il n'y aura pas d'autres interventions de la Croix-Rouge, à l'exception de l'organisation, les 14 et 15 avril 1964, d'un échange de 433 prisonniers marocains et algériens à Oujda. Il faudra attendre les négociations de Jean de Broglie, en 1964-1965, pour que 1330 harkis prisonniers soient rapatriés (5340 personnes avec les familles).

Le 6 octobre 1966, Pierre Gaillard critique le mémoire du professeur Fran-

ceschetti, relatif aux camps de l'Armée de libération nationale qui n'ont pas été visités. Il partage l'opinion des associations, selon lesquelles aucun camp clandestin n'a été localisé. Les Arabes ont cherché à exploiter la détresse et la crédulité des familles. Si, triste vérité, les consuls n'ont retrouvé personne, c'est parce que tous les disparus sont morts. Rien ne permet d'affirmer que des femmes enlevées ont été recluses dans des maisons closes.

Les autorités françaises ont désormais des moyens d'investigation plus larges que ceux de la Croix-Rouge. De janvier 2005 à octobre 2006, la consultation de 3781 dossiers de disparus, détenus aux archives des affaires étrangères a permis d'établir un bilan provisoire: 362 disparus entre 1954 et le 18 mars 1962, 1868 personnes décédées (dont seulement 158 décès constatés) après le 18 mars 1962, 650 personnes retrouvées et 901 prisonniers libérés.

*H.W.*

# Autorités et entreprises suisses face à la guerre du Viêt Nam, 1960-1975

*Major Dimitry Queloz*

**Ce livre de David Gaffino est issu d'un mémoire de licence dirigé par le professeur Laurent Tissot et soutenu à l'Université de Neuchâtel en 2004. Il aborde la question de la reconnaissance par la Suisse de la République démocratique du Viêt Nam (Nord Viêt Nam) en septembre 1971. Pourquoi la Suisse est-elle dans ce cas si rapide, alors qu'elle met de nombreuses années pour reconnaître d'autres pays se trouvant dans des situations similaires, comme la Corée du Nord et l'Allemagne de l'Est'?**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse, sous l'impulsion du conseiller fédéral neuchâtelois Max Petitpierre, développe une politique étrangère s'appuyant sur quatre piliers: neutralité, solidarité, universalité et disponibilité. Cette nouvelle politique a pour ambition de redonner à la Suisse une certaine crédibilité, sa politique de neutralité ayant été fortement critiquée par plusieurs des grandes puissances au cours du conflit. Dans ce nouveau cadre politique, la Suisse joue un rôle important dans nombre de négociations internationales. En ce qui concerne plus particulièrement le Viêt Nam, c'est elle qui organise, à Genève, la conférence qui met fin à la guerre d'Indochine en 1954. En 1961-1962, c'est également à Genève que se règle le sort du Laos.

Dans son analyse du comportement helvétique, l'auteur a opté pour deux angles d'attaque, liés entre eux: celui de la neutralité politico-diplomatique et celui de la neutralité économique. Il replace, avec raison, le conflit vietnamien dans le contexte plus global de la guerre froide, avec ses jeux diplomatiques et ses affrontements triangulaires Washington - Moscou - Pékin. En dépit de sa neutralité, la Suisse est clairement ancrée dans le bloc occidental. L'opinion publique est majoritairement anti-communiste, l'Union soviétique fait peur, surtout au moment des affaires de Prague en 1948 et en 1968, de Hongrie en 1956, même si les partis politiques de gauche n'hésitent pas à exprimer leur sympathie pour les régimes se réclamant du marxisme.

Au lendemain de la conférence de Genève de 1954, la partition du pays en deux parties pose de sérieux problèmes diplomatico-juridiques aux pays neutres. Faut-il reconnaître les deux moitiés du pays? Doit-on établir des relations diplomatiques avec chacune d'entre elles? Ne risque-t-on pas d'agir en désaccord avec le droit international et celui de la neutralité en particulier? La Suisse, qui entretient des relations diplomatiques avec le Sud Viêt Nam,

<sup>1</sup>*Gaffino, David: Autorités et entreprises suisses face à la guerre du Viêt Nam, 1960-1975. Neuchâtel. Editions Alphil, 2006. 280 pp.*



*Le Suisse Max Petitpierre, « ministre des affaires étrangères » et le Français Pierre Mendès-France, président du Conseil, à la Conférence de Genève en 1954.*

hésite donc à en faire autant avec le Nord. Une des principales raisons de cette hésitation réside dans la crainte de la « doctrine Hallstein<sup>2</sup> ». Ne risque-t-on pas de voir Saïgon rompre ses relations avec la Suisse, si cette dernière reconnaît le régime de Hanoi? De plus, d'autres facteurs compliquent la réflexion et restreignent la marge de manœuvre helvétique en matière de neutralité. Le premier d'entre eux est la solidarité. Ce pilier de la politique extérieure suisse se voit soutenu par le courant tiers-mondiste et pousse à une reconnaissance du Nord Viêt Nam. Le deuxième est constitué par les pressions économiques des

Etats-Unis, qui n'hésitent pas à menacer d'embargo les pays qui soutiendraient leur ennemi. Enfin, à la recherche de nouveaux marchés pour son économie, la Suisse est tentée de reconnaître le Nord Viêt Nam, dans le but de s'ouvrir des débouchés économiques. La situation est donc délicate pour la Suisse, d'autant que le conflit est particulièrement politisé et médiatisé, que chaque geste peut être mal interprété par l'un ou l'autre des belligérants.

La présence économique de la Suisse en Indochine commence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est suivie en 1926 de celle de sa diplomatie, avec l'ouverture d'un consulat honoraire à Saïgon. Economie et diplomatie sont alors étroitement liées, et la firme Diethlem & Cie joue un rôle fondamental, les trois premiers consuls étant tous directeur de la société. Une agence consulaire est ouverte à Haiphong en 1935. Après le retrait français et le partage de l'Indochine en quatre entités – Laos, Cambodge, Nord Viêt Nam et Sud Viêt Nam – la présence diplomatique suisse est modifiée. L'agence consulaire de Haiphong est fermée en 1955 pour des raisons qu'il est difficile d'expliquer. Y a-t-il une volonté politique anticommuniste ou est-ce, plus prosaïquement, en raison du fait que les ressortissants suisses ont presque tous quitté le Nord Viêt Nam? En 1958, la Suisse reconnaît, mais de manière plus ou moins cachée, la République du Viêt Nam (Sud Viêt Nam) en nommant à Saïgon un consul général. Elle agit sous la pression des milieux économiques internationaux et suisses, notamment la Chambre suisse de l'horlogerie. La Suisse n'est que le quarante-

<sup>2</sup>La doctrine Hallstein définit la République fédérale d'Allemagne comme la seule héritière légitime de l'Allemagne. En conséquence, la République fédérale allemande doit rompre ses relations diplomatiques avec tout Etat qui a reconnu la République démocratique allemande.

troisième pays à reconnaître le Sud Viêt Nam, la plupart d'entre eux l'ayant fait en 1955. A partir de 1958, il y a donc un déséquilibre diplomatique de la représentation diplomatique suisse au Viêt Nam, déséquilibre qui va durer treize ans. En 1972, le consulat général de Saïgon est élevé au rang d'ambassade, tandis qu'une ambassade est ouverte à Hanoi.

Le commerce de la Suisse avec le Viêt Nam (Nord et Sud) représente une part

marginale du commerce extérieur total. Le Viêt Nam n'absorbe en effet qu'environ 1% de l'ensemble des exportations suisses vers l'Asie. De son côté, le Sud constitue le principal partenaire commercial. Au début des années 1960, il importe des produits helvétiques pour une valeur environ quarante fois supérieure aux importations nord-vietnamiennes, et cette tendance s'accroît chaque année. Ce déséquilibre s'explique par la présence suisse nettement plus marquée au Sud depuis l'époque coloniale, par le fait que le Nord est



*Bombardement aérien américain au Viêt-Nam.*

essentiellement tourné vers la Chine et l'Union soviétique et, dans une certaine mesure, par la demande de biens de consommation très forte, demande soutenue par l'aide financière des Etats-Unis et l'arrivée de plus en plus massive des troupes américaines.

En ce qui concerne les relations entre la Suisse et les Etats-Unis, l'auteur se limite à quelques aspects, laissant notamment de côté les exportations d'armement helvétique, le rôle de la neutralité, essentiellement dans la résolution du problème des prisonniers de guerre, la question des déserteurs américains se réfugiant en Suisse et les exportations de produits horlogers vers les Etats-Unis. Il met en évidence le soutien important accordé par les autorités suisses à l'industrie horlogère, y compris dans le cadre de programmes destinés à fournir des pièces mécaniques à l'industrie d'armement américaine.

Les années 1965-1968 sont essentiellement marquées, au point de vue politique, par les demandes américaines de soutenir le combat du monde libre au Viêt Nam, par la lettre du président Hô Chi Minh, qui cherche à contrer l'offensive diplomatique des Etats-Unis, par des prises de contact avec Hanoi et le Viêt Cong, dans l'espoir de jouer un rôle diplomatique important dans la résolution du conflit, et par l'ouverture d'une ambassade sud-vietnamienne à Berne.

Durant la période, la valeur des exportations suisses vers le Sud Viêt Nam est multipliée par trois, alors que celles en direction du Nord stagnent. Les efforts de rapprochement diplomatiques vers Hanoi ne débouchent donc pas sur un développement immédiat du commerce avec le Nord Viêt Nam. Le Département

politique fédéral n'y voit pas un grand intérêt. En ce qui concerne les exportations vers les Etats-Unis, des polémiques naissent à propos de certains produits, notamment les avions *Pilatus PC-6* et des pièces d'horlogerie. Dans ce dernier domaine, les exportations suisses sont multipliées par cinq et servent à soutenir de manière significative l'effort de guerre américain au Viêt Nam.

Au lendemain de l'échec de l'offensive du Têt, la guerre prend un nouveau tournant. Des négociations bilatérales s'ouvrent à Paris entre Washington et Hanoi, tandis que le conflit se *vietnamise*. Les combats ne cessent pas, chacun des belligérants cherchant à se trouver en position de force dans les négociations. De nouveaux contacts diplomatiques sont pris entre Berne et Hanoi. La situation de la Suisse se complique avec la création, au Sud, d'un Gouvernement révolutionnaire provisoire. Pour jouer un rôle dans les négociations de paix, Berne devrait reconnaître ce dernier. Toutefois, en le faisant, elle risque de créer des tensions avec le Gouvernement de Saïgon. La Suisse se montre donc prudente...

En 1971, Berne reconnaît la République démocratique du Viêt Nam. L'année suivante, le consulat à Saïgon est élevé au rang d'ambassade. Son histoire est cependant très courte, le Nord Viêt Nam envahissant le Sud en avril 1975. La paix de 1973 modifie également le flux des exportations suisses. Désormais, le commerce avec Hanoi prend de l'importance. Un chargé d'affaire s'installe et divers projets économiques se mettent en place.

D.Q

Prise d'armes le 22 novembre 2008 à la frontière jurassienne

# Une promotion de Saint-Cyr sur les traces des libérateurs de l'Alsace en 1944

*Denis Moine*

**Pèlerinage du souvenir, samedi 22 novembre 2008 dans le Sundgau. Une promotion de 175 officiers de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a parcouru l'itinéraire victorieux du lieutenant Jean de Loisy et de ses chars blindés, fer de lance en automne 1944 de l'offensive de la 1<sup>re</sup> Armée française pour la libération de nos voisins et amis français.**

La promotion d'officiers de Saint-Cyr, baptisée *Jean de Loisy*, a suivi samedi 22 novembre 2008 l'itinéraire exact du raid mené par l'officier et ses blindés à travers le Sundgau. Plusieurs cérémonies hautes en couleurs ont été organisées au long de ce parcours. Prises d'armes près des monuments aux morts, les Saint-Cyriens en grand uniforme bleu et rouge, képi à plumes de casoar, dans la grande tradition des manifestations militaires françaises. A la fin de la journée, le bataillon a achevé son pèlerinage sur la rive du Rhin, seul et dans le recueillement, laissant place à l'émotion, aux accents du chant de leur promotion, *Lieutenant de Loisy, voici vos héritiers!*

## Un raid vers le Rhin

Le général Jean de Lattre de Tassigny, commandant en chef de la 1<sup>re</sup> Armée française, donne le 19 novembre 1944

l'ordre de pénétrer en Alsace. L'offensive se déroule le long de la frontière jurassienne, où les troupes suisses tiennent le terrain, ce qui permet d'éliminer tout risque d'action de l'ennemi allemand sur le flanc droit de cette opération de reconquête. Le lieutenant Jean de Loisy, chef d'un peloton de 17 chars blindés, a pour mission de se porter jusque sur le Rhin. Le jeune officier, né le 14 février 1916, a déjà été engagé dans les combats, en Belgique et en France. Plusieurs fois il a été cité à l'ordre de l'armée. Le 19 novembre 1944, stationné à Delle, il reçoit l'ordre de mouvement. A bord de son char *Austerlitz*, évocation prestigieuse, il pénètre dans le Sundgau à Seppois. Après un raid de soixante kilomètres, il atteint Rosenau, localité française bordant le fleuve. L'équipée n'a duré qu'une dizaine d'heures, le lieutenant de Loisy n'a pas dû véritablement livrer combat, sinon pour liquider quelques faibles nids de résistance allemands. Son peloton est ainsi la première unité française à atteindre le Rhin.

Le jeune lieutenant trempe fièrement son fanion tricolore dans les flots, on imagine l'instant d'émotion pour ses soldats en route vers la victoire. Le peloton participe à la libération de Mulhouse, c'est lui qui, en tête, ouvre à



chargé des pourparlers. Les discussions, menées avec l'accord exprès du III<sup>e</sup> Reich, aboutissent au rapatriement en France non occupée, via Genève, des 33 000 soldats français. Les transports commencent à fin janvier 1941. Lorsque de Lattre fuira la France après l'occupation de la Zone libre par les Allemands, il passera un certain temps dans un petit chalet à Crans-sur-Sierre.

Depuis lors, il va faire du chemin, puisqu'en été 1944, commandant de la 1<sup>re</sup> Armée française, il remonte à toute vitesse la vallée du Rhône en direction de la frontière suisse. Le 26 août (le débarquement de Provence a eu lieu une dizaine de jours auparavant), il reçoit le premier-lieutenant suisse René-Henri Wüst, envoyé officieux du général Guisan. De Lattre affirme à cette occasion sa volonté de respecter, quoiqu'il arrive, la neutralité suisse et d'éviter les inci-

dents à la frontière. Un mois plus tard, il propose même une rencontre avec Guisan au col des Roches dans le Jura suisse, une offre que celui-ci doit refuser, après discussion avec le conseiller fédéral Karl Kobelt, chef du Département militaire fédéral. Ces contacts indirects sont le fait de deux hommes qui se sont connus à Strasbourg en 1938.

Le 3 octobre, la 1<sup>re</sup> Armée se trouve à la porte Sud de la trouée de Belfort. De Lattre, qui se trouve au fort du Lomont, réfléchit à la manœuvre qui lui permettra de libérer le pays de Montbéliard et le territoire de Belfort. «(...) j'étais a priori assuré de n'être pas exposé à une manœuvre de débordement de mon flanc puisque je savais qu'animée d'un fier patriotisme et conduite par un chef éminent, l'armée suisse s'opposerait à toute violation de son sol national. Depuis septembre d'ailleurs, la Confédé-



*Waldighofen, prise d'arme en présence du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Marie Bockel...*

ration avait renforcé encore sa mobilisation et le général Guisan avait concentré des unités importantes dans la région de Porrentruy, l'Ajoie.» Dès le début février 1944, Guisan s'était rendu compte qu'un débarquement allié dans le sud de la France nécessiterait de faire sortir une partie de l'armée de son Réduit national dans les Alpes et de porter plusieurs divisions sur la frontière Ouest. Il lui fallait entraîner ces Grandes Unités à se déployer en dehors du Réduit. C'était le but des manœuvres d'une durée de dix jours en février 1944.

En octobre, le journaliste René Payot, dont les appréciations de situation dans le *Journal de Genève* sont très lues sous le manteau en France depuis l'été 1940, fait un séjour de trois jours chez de Lattre à Besançon, qui lui dit sa volonté de rendre service à la Suisse. Il lui déclare: «L'idée de votre Réduit est extrêmement ingénieuse. (...) Je suis persuadé que, dans vos montagnes, vous auriez offert une résistance extrêmement vigoureuse.» Le général Guisan a approuvé cette mission officieuse, et Payot en rapporte l'ordre de bataille de la 1<sup>re</sup> Armée et une proposition d'échange d'officiers de liaison qui n'a pas de suite, neutralité oblige. René Payot fait un second séjour au QG de la 1<sup>re</sup> Armée du 16 au 23 novembre.

A la mi-novembre, alors que les troupes françaises s'apprentent à forcer la trouée de Belfort, le général Béthouard, commandant du corps d'armée dont la limite droite se trouve à la frontière suisse, fait prévenir son homologue suisse, le commandant du 2<sup>e</sup> corps d'armée, Alfred Gübeli, de l'imminence de l'offen-

sive. Il recommande d'évacuer les femmes et les enfants de certaines zones dangereuses et de bien marquer la frontière, de remplacer les panneaux en trois langues par des croix fédérales, car ses soldats nord-africains et sénégalais ne savent pas lire! Le divisionnaire Claude Du Pasquier, à la tête de la 2<sup>e</sup> division déployée dans la partie Nord du Jura bernois, reçoit un avis similaire de la part du général Magan, commandant de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale, par l'entremise du lieutenant-colonel Garteiser, l'officier qui, avec le major EMG Bernard Barbey, assurait en 1939/40 la liaison et les discussions de collaboration entre le commandement français et le commandement suisse<sup>1</sup>. Le commandement suisse reçoit «à temps» la date du début de l'offensive.

A l'époque de Noël 1944, le colonel Henry Guisan, le fils du Général, se trouve avec son régiment dans la région de Bâle. Il reçoit sur sol suisse de Lattre en civil, accompagné de deux adjutants. Durant la phase terminale de la campagne de la 1<sup>re</sup> Armée en Allemagne, le fils du Général se rend officieusement, à plusieurs reprises, au quartier-général de la 1<sup>re</sup> Armée, sans que le Chef de l'Etat-major général suisse n'en sache rien. Il semble qu'il insiste auprès du général de Lattre sur l'intérêt de la Suisse pour un mouvement offensif des troupes françaises en Allemagne du Sud au plus près de la frontière helvétique, afin d'éviter le passage en Suisse de formations du 18<sup>e</sup> corps SS. Ainsi, on éviterait également que les usines électriques sur le Rhin ne soient détruites.

<sup>1</sup>Voir Hervé de Weck: «Le général Henri Guisan, commandant en chef de l'armée suisse et les conventions franco-suisse en cas d'invasion de la Suisse par la Wehrmacht», Des deux côté de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1939-1945). Actes du Colloque franco-suisse du 29 avril 2006 à Lucelle (F). Porrentruy, Société jurassienne des officiers, 2007, pp. 15-40.



*... Parmi les élèves, des jeunes femmes.*

En février 1945, une mission de dix officiers suisses, conduite par le colonel divisionnaire Marius Corbat, visite le front d'Alsace et la 1<sup>re</sup> Armée française. En avril 1945, dix autres officiers suisses, emmenés par le colonel divisionnaire Rihner, suivent la dernière offensive de la 1<sup>re</sup> Armée entre le Rhin et le Danube. Ces missions sont spécialement chargées de recueillir des expériences de guerre et des renseignements sur la coopération entre forces terrestres et aériennes.

Après l'armistice, le 18 mai 1945, le général Guisan invite le général de Lattre à Stein am Rhein. Le 22 février 1945, la petite ville avait été touchée par un bombardement allié qui avait fait neuf

morts. Le commandant de la 1<sup>re</sup> Armée est accompagné des généraux Salan, Béthouard et Valluy, ainsi que de l'écrivain François Mauriac. Guisan fait cadeau à son hôte d'une paire de chaussures militaires de montagne, que de Lattre a demandée parce que meilleures que celles équipant son armée, ainsi qu'un réveil. Guisan fait malicieusement observer que cet instrument rappellerait peut-être, non seulement l'heure du lever, mais celle du coucher... Succès dans la suite du général de Lattre! Le 13 juin, Guisan se rend à Constance, avec le commandant du 1<sup>er</sup> corps, Jules Borel, les divisionnaires Samuel Gonard et Claude Du Pasquier, pour une visite à son *ami* de Lattre. Celle-ci a

une dimension grandiose et solennelle... Le 17 août, Guisan rencontre en Suisse à Laufenburg le général Koenig qui a succédé à de Lattre.

Les relations entre Guisan et de Lattre se détériorent après la guerre à cause de divergences sur l'ampleur des promesses faites par le Suisse concernant le traitement des soldats français mutilés, en contrepartie de la *bienveillance stratégique* à l'égard de la Suisse en 1945 du commandant de la 1<sup>re</sup> Armée française. Cela n'empêche pas le chef d'arme des troupes légères, le colonel divisionnaire de Muralt, de consulter le général de Lattre en été 1949 à propos du futur équipement de l'armée suisse

en chars de combat. Celui-ci croit à l'avenir du char léger et à la fin du char lourd... Pense-t-il à une acquisition par la Suisse d'une série d'AMX-13 français?

La complicité entre Henri Guisan et Jean de Lattre a contribué à éviter la retraite par le Plateau suisse d'une partie des forces allemandes déployées dans le sud de la France, partant des opérations alliées sur le territoire du petit Etat neutre. En 1945, la manœuvre de la 1<sup>re</sup> Armée au plus près de la frontière Nord de la Suisse a, d'autre part, évité aux autorités helvétiques de devoir interner des SS.

D.M.

# Reflets

## 1. Monde

### Le 35<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Belfort a reçu un véhicule blindé de nouvelle génération

En octobre 2008, le 35<sup>e</sup> Régiment d'infanterie (35<sup>e</sup> RI) de Belfort a été la première formation opérationnelle à recevoir un nouvel engin de haute technologie, le *Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI)*. Cet engin est monté dans les ateliers de l'usine Nexter (ex-Giat Industries) à Roanne (Loire). Il répond aux besoins opérationnels actuels de projection et de protection des forces armées, et est appelé à succéder à l'*AMX 10P*. Deux versions seront produites : « Combat d'infanterie » et « Poste de commandement ». Véhicule tout terrain à 8 roues motrices, il peut atteindre une vitesse de pointe de 100 km/h. Son blindage résiste aux tirs de moyen calibre, aux éclats d'obus et aux engins explosifs improvisés (*IED*). Il sera une véritable base de vie pour le fantassin équipé du système *FELIN* (*Fantassin à équipements et liaisons intégrés*).

Les fantassins de Belfort sont allés recevoir leur nouvelle monture chez les cavaliers. Les régiments d'infanterie mécanisée vont tous passer par Canjuers (Var) pour percevoir le nouveau *Véhicule blindé de combat d'infanterie* et s'y former. Le stage de transformation a été assuré par le 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique. Il s'est agi, au total, de former plus de 2800 fantassins de huit régiments mécanisés. Le 35<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Belfort a ouvert le bal en octobre 2008, Le 92<sup>e</sup> RI lui succédera

au deuxième semestre 2009. Suivront dans l'ordre, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs, le 152<sup>e</sup> RI, le Régiment de marche du Tchad, le 16<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs, le 1<sup>er</sup> RI, enfin le 126<sup>e</sup> RI.

## 2. Suisse

### Nos morts à nous sont vivants

J'avais quoi? Dix-neuf ans, peut-être. Je sortais du concert d'un groupe de post-punk obscur et sans avenir. Mais j'avais rencontré une fille; elle travaillait dans une assurance, je crois. Elle avait compris que j'étudiais à l'Uni, mais elle voulait savoir quoi. (...) son regard incrédule face à ma réponse (l'histoire et l'archéologie), je m'en souviens parfaitement. « Comment? Mais pourquoi on fait encore de l'histoire aujourd'hui? » A l'école, on lui avait tout expliqué, des peintures rupestres de Lascaux jusqu'à la bombe atomique. Toutes ces dates, tous ces événements documentés: le passé était sagement couché dans les livres et les manuels. Alors avant, certes, ça pouvait peut-être encore faire du sens; mais maintenant, ces histoires, c'était derrière nous. En toute sincérité, elle refusait donc de croire qu'il y avait vraiment, aujourd'hui encore, des gens qui travaillaient sur le passé.

Ce soir-là, j'ai pris conscience du tragique malentendu qui touche au travail des historiens, des archéologues et de tous ceux qui s'occupent du patrimoine. (...) Dans les milieux culturels, dans les cafés branchés, dans les sections « Sponsoring » des grande entreprises, dans les allées du pouvoir politique et jusque

dans les couloirs de l'administration, on oppose en effet souvent la culture dite «vivante», celle des créateurs, et celle qui s'occupe du patrimoine qu'on perçoit, sans oser le dire, comme la culture des choses mortes.

Là contre, nous nous défendons d'ordinaire en rappelant que nous découvrons sans arrêt du nouveau. (...) Mais ces justifications ne satisfont que les convaincus. A ceux qui sourient volontiers de nos «vieux cailloux», il s'agit plutôt de rappeler que le passé ne nous intéresse jamais pour lui-même. Si nous voulons le comprendre et en protéger les vestiges, c'est à la lumière, toujours, des enjeux de notre monde actuel. Car ce qui nous importe, c'est le rapport, conscient ou inconscient, que notre société entretient avec cet héritage.

En somme, si nous devons sauvegarder le patrimoine, c'est pour qu'il puisse continuer à nous parler et nous enrichir, aujourd'hui et demain. (...) alors que les créateurs sont obsédés par la lecture et la citation des œuvres d'hier et d'avant-hier, ce ne devrait pas être difficile à comprendre, dans les cercles culturels les plus éclairés. (Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, Musée d'archéologie de Neuchâtel, *L'Express*, 21 août 2008).

### **«Pendons-les d'abord», on les jugera ensuite**

La dénonciation et le lynchage d'individus présumés innocents est devenu un sport prisé des médias. Qui arrêtera cette dérive aux relents fascistes? Dans sa chronique du 30 mai 2008 dans *Le Temps*, Marie-Hélène Miauton s'étonne de la dérive journalistique qui consiste à lyncher des individus, dénoncés par des mouchards anonymes, sans le moindre égard pour la présomption d'innocence

ni la protection de la personnalité (...). L'un des plus récents de ces dérapages est évidemment l'affaire Xavier Bagnoud, commencée sur les chapeaux de roues par la publication complaisante de vidéos et d'images compromettantes, tournées à la sauvette ou volées dans la vie privée du député valaisan. Quitte à jouer le jeu de maîtres chanteurs et de salopards divers, quitte à assassiner moralement et socialement une personne, pourvu qu'on puisse se payer un personnage public et faire glousser dans les chaumières. De toute façon, les médias n'ont rien à craindre et ils le savent, ni de la justice, ni de leurs organes de surveillance interne, plutôt rigolos quand on y pense, comme le Conseil de la presse. Champion toutes catégories du cynisme, il dégaine à chaque fois l'imparable argument du «devoir d'informer». (...)

Dans sa chronique, M<sup>me</sup> Miauton dénonce de surcroît l'incohérence des médias dans leurs basses manœuvres de justice expéditive: en effet, pour des dérapages comparables et peut-être plus graves, la Neuchâteloise Valérie Garbani a été l'objet de toutes les mansuétudes et des plus grotesques complaisances, jusqu'à la retransmission intégrale de sa conférence de presse sur *La Première*, un honneur auquel le président Couchepin n'a évidemment pas droit. (...)

Or la presse n'a pas à juger, ni à condamner, ni à lyncher des personnes supposées innocentes, et encore moins sur la base de dénonciations anonymes. Il est tout de même préoccupant que des journalistes professionnels se laissent ainsi manipuler par des inconnus, dont les visées sont évidemment suspectes. Malheureusement, la délation médiatique est devenue une habitude, une

façon de vendre du papier ou de l'audience, donc de la publicité (soyons clairs). Et si les médias s'embarassent parfois de précautions, comme de taire le nom des personnes ou de ne pas montrer leur photo, c'est devenu l'exception, certains individus étant condamnés avant même d'avoir été arrêtés. On se croirait dans *M. le Maudit*, chef-d'œuvre de Fritz Lang tourné en pleine montée du nazisme, où le pédophile est condamné à mort par... les gangsters qui l'ont capturé, parce qu'il gênait leur business. Toute ressemblance avec l'époque présente n'est pas fortuite du tout. (*L'Atout* N° 3, juin 2008)

### **Nouveau chef de la Communication « Défense »**

Dès le 1<sup>er</sup> mai 2008, la Communication « Défense », qui a été réorganisée, est dirigée par Jacques Andres. Agé de quarante-huit ans, titulaire d'un diplôme en journalisme et communications sociales de l'Université de Fribourg et d'un *Executive Master of Science in Communications Management* de l'Université de Lugano, Jacques Andres était jusqu'alors chef des Relations publiques « Défense ». Il assume l'entière responsabilité de la Communication « Défense », appuyé par les responsables de la communication du domaine « Défense ». Il dirige également les officiers de milice de la communication. Il a succédé à Philippe Zahno, colonel de milice et membre de la Société jurassienne des officiers, qui réoriente sa carrière professionnelle après cinq années passées à ce poste.

### **Zisyadis: « Faites comme je dis »**

Son étoile a beau pâlir, il a gardé tout son punch. Josef Zisyadis, qui a sauvé son siège au National grâce à la défection de sa camarade Marianne Hugue-

nin, s'est découvert un nouveau cheval de bataille: il a déposé une initiative parlementaire visant à interdire les doubles mandats. En hommage, probablement, à un politicien popiste vaudois qui alla, il y a quelques années, jusqu'à occuper, parallèlement à sa charge de secrétaire cantonal du parti, quatre mandats simultanés: conseiller national, député, constituant et conseiller communal. Mais ce n'est pas la première fois que les griseries de la politique rendent Josef Zisyadis amnésique. Les couloirs de l'administration vaudoise bruissent encore du souvenir d'un éphémère conseiller d'Etat popiste venu s'inquiéter, par un beau matin de décembre 1996, de ce qu'il était advenu de son treizième salaire. On lui avait rappelé que les conseillers d'Etat avaient vu leur treizième salaire supprimé, suite à la motion d'un certain Josef Zisyadis. (*La Liberté*, avril 2008)

### **Nouvelle articulation des brigades de réserve des Forces terrestres**

Berne, 22 février 2008.— Les deux brigades de réserve des Forces terrestres, la brigade d'infanterie 7 et la brigade d'infanterie de montagne 10, sont restructurées dans le cadre de l'étape de développement 2008/2011. Les états-majors des brigades des Forces terrestres connaissent une réduction par étapes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour passer de neuf à huit. A cet égard, la brigade d'infanterie 7 et la brigade d'infanterie de montagne 10 sont maintenues. Ne leur sont toutefois désormais subordonnés que des bataillons de réserve.

Les formations de réserve dont les militaires sont issus de la partie occidentale de la Suisse (cantons de Genève, de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Berne,

du Jura, de Soleure et de Bâle-Campagne) sont subordonnées à la brigade d'infanterie de montagne 10. La brigade d'infanterie 7 englobe les formations de réserve de la partie orientale de la Suisse (cantons de Bâle-Ville, d'Argovie, de Schaffhouse, de Schwyz, de Thurgovie, de Saint-Gall, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et des Grisons).

Les états-majors des brigades de réserve se tiennent avant tout prêts à planifier et à mener des engagements en vue d'une relève d'autres états-majors. Ils peuvent prendre part à des exercices d'état-major en tant qu'état-major exercé, sont responsables de l'instruction des officiers des corps de troupe subordonnés. Ils peuvent également prendre en charge des tâches particulières, telles que la planification et la conduite de grandes manifestations de l'armée ou, dans le cadre d'exercices, être engagés pour des services d'arbitrage.

Tous les membres des états-majors de brigade accomplissent au maximum trente jours de service en deux ans. Les officiers aux fonctions-clés des états-majors de brigade accomplissent au maximum dix jours supplémentaires de service en deux ans pour les travaux préparatoires. Les officiers des corps de troupe de réserve accomplissent leur service conformément à l'ordonnance sur les obligations militaires actuellement en vigueur. Il n'est en principe pas possible de procéder à des avancements au sein des fonctions de réserve, exception faite de l'avancement avec un double grade comme dans les fonctions actives.

## «Sécurité et défense», le sondage 2008 de Karl W. Haltiner de l'Académie militaire

Le sondage effectué en 2008 révèle que le sentiment général de sécurité et l'approbation de la neutralité obtiennent des valeurs élevées, jamais atteintes depuis 1991. Les fonctions de la neutralité se référant à l'identité et à la solidarité (conception de l'Etat, bons offices) gagnent en importance. Par contre, les aspects de la neutralité relatifs à la sécurité sont considérés comme moins importants<sup>1</sup>.

- L'évaluation de l'avenir de la Suisse est marquée par un degré d'optimisme élevé et une appréciation légèrement plus optimiste de la situation internationale.
- Autonomie et volonté d'ouverture: la volonté de coopération/rapprochement avec l'Union européenne reste basse. L'ONU recueille une approbation majoritaire.
- La coopération internationale est souhaitée mais, si possible, sans restrictions de souveraineté (préférence à «l'ouverture douce»).
- La confiance dans les institutions reste inchangée: valeurs de confiance élevées pour la police et la justice, suivies des autorités fédérales, de l'armée et de l'économie, valeurs basses pour les médias et les partis.
- Sécurité intérieure: la tolérance envers les mesures de protection a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Cependant, bien des mesures de sécurité sont soutenues par une large majorité de la population.

<sup>1</sup>Sicherheit 2008. Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend. Zürich, ETH, 2008.

- Confiance élevée dans les préparatifs concernant la sécurité de l'Euro 08.
- L'armée (dimension, forme des obligations de servir) connaît un regain de popularité.
- Dépenses d'armement 1998-2008. Les grandes variations constatées dans les relevés concernant les prestations attendues de l'armée, particulièrement les services d'appui et la sûreté sectorielle, révèlent une certaine incertitude de la population en ce qui concerne la raison d'être de l'armée.
- L'attitude sceptique quant aux engagements militaires à l'étranger perdure: les troupes onusiennes sont approuvées, mais l'armement des soldats fait l'objet de contestation.
- Recul du scepticisme envers les dépenses d'armement: seule une minorité les juge trop élevées.
- Scepticisme accru envers les armes d'ordonnance à domicile: cette année, une majorité se manifeste contre les armes d'ordonnance à domicile.
- Les avis sont partagés sur l'acquisition de nouveaux avions de combat pour remplacer les *Tigre*. Le scepticisme prévaut.

### 3. Jura/Jura bernois

#### Décès d'Yvonne Estre née Quain de la Queue-au-Loup (Boncourt)

Une grande dame méconnue s'est éteinte au Foyer de Saint-Ursanne, dans sa 93<sup>e</sup> année. Toute sa vie, elle l'a passée à La Queue-au-Loup, à vingt mètres de la frontière, puis à Boncourt. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle s'investit, avec ténacité et don de soi, en faveur des fuyitifs juifs et autres, fuyant

les rafles et les déportations. Ainsi elle accueille, du 15 octobre au 21 novembre 1942, sept juifs néerlandais, M. et M<sup>me</sup> Hedeman Joosten et leurs deux enfants, M. et M<sup>me</sup> Hertsberger et Corrie, leur fille. Elle se rend à Lausanne pour y rencontrer quelqu'un susceptible d'intervenir auprès de la Légation des Pays-Bas à Berne... Ces personnes passent par le camp de quarantaine de Büren a/ Aare, puis sont été assignées à résidence dans la région lémanique. Nombre d'autres réfugiés belges et néerlandais sont hébergés par Yvonne Quain, qui sera honorée, après guerre, par la Princesse Juliana. Elle rend également, à de nombreuses reprises, d'éminents services au SR suisse du colonel brigadier Roger Masson, aux services alliés (britanniques, américains et français). Des membres importants de la Résistance, venant de la zone Sud via Genève, quittent le territoire suisse avec l'aide d'Yvonne Quain et sont pris en charge par le groupe de résistance de Grandvillars.

Ces activités, interdites au nom de la neutralité, provoquent une surveillance étroite de la part de la gendarmerie d'armée. La police cantonale bernoise doit empêcher le franchissement illégal de la frontière, et les enquêteurs des douanes tentent de s'opposer à la contrebande. Pour ces raisons, la ferme Quain, Yvonne en particulier, se trouvent sous haute surveillance. A plusieurs reprises, elle est incarcérée sur ordre des autorités militaires. Le 2 mai 1946, le Tribunal militaire de division 2A, siégeant à Delémont, l'acquitte du délit d'espionnage au préjudice d'un état étranger (le *Reich*), et d'infractions aux arrêtés du Conseil fédéral relatifs à la fermeture partielle de la frontière. Elle est défendue par M<sup>e</sup> Henri Spira. (Henry Spira)

## Décès de Xavier Jobin, gendarme d'armée pendant la Seconde Guerre mondiale

Xavier Jobin des Bois s'est éteint le 19 mai 2008 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Henry Spira, dans *Le Franc-Montagnard*, rappelle qu'il fut « un homme de bien qui, sa vie durant, a pratiqué l'amour du prochain, l'aide aux affligés et son soutien aux pourchassés. Au cours de son existence jurassienne, avant de s'expatrier en ces terres lointaines de l'île de Ceylan (...) à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il avait accompli des centaines de jours de service dans les rangs de la gendarmerie d'armée et accompli son devoir de citoyen et de soldat en honnête homme, s'opposant avec efficacité aux *Diktats* de sa hiérarchie, lorsque les ordres heurtaient ses convictions. » Certains juifs fuyant les persécutions, les rafles et la déportation, qui tentent de trouver refuge en Suisse, doivent leur survie à Xavier Jobin. Ils lui ont exprimé leur reconnaissance...

Le 25 mai 2002, un important colloque, consacré aux réfugiés en Suisse romande pendant la Seconde Guerre mondiale, a lieu à Porrentruy, avec la participation de Jean-François Bergier, président de la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale. Lors d'une discussion, un homme, de passé quatre-vingts ans, se lève et apporte un témoignage que l'assistance écoute dans un silence respectueux. C'est Xavier Jobin, il dit avec beaucoup de maîtrise qu'il n'est que fils de paysan, qu'il n'a pas fait d'études, mais qu'il tient à expliquer ce qu'était sa très lourde tâche de gendarme d'armée en Ajoie. « On nous donnait d'écrasantes responsabilités sans nous former. La discipline était impitoyable; je devais

exécuter les ordres, sinon je serais allé en prison. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est que refouler une famille avec de jeunes enfants! Il m'est arrivé de pleurer; une fois, je me suis mis à genoux pour implorer le pardon de ceux que je devais refouler. Il est arrivé que certains de mes supérieurs, inhumains ou antisémites, aient donné des ordres qui allaient plus loin que les directives de l'Office fédéral de la police. Une fois, le refoulement injustifié de plusieurs adolescents a tourné court, parce que nous avons eu un accident de voiture! Ces gens ont pu rester en Suisse. Tout cela m'a beaucoup travaillé après la guerre... » Admirable, cet homme d'une grande intelligence naturelle qui témoigne devant un parterre d'historiens. Il y a des yeux humides dans la salle.



A droite, le gendarme d'armée Xavier Jobin en 1943, devant l'Hôtel Suisse à Porrentruy.

A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance...

## Virgile Rossel, « le plus grand des Jurassiens » ?

Saluons l'initiative de Roland Stähli de rendre hommage à Virgile Rossel, ressortissant de Tramelan, peut-être « le meilleur et le plus grand des Jurassiens ». L'Office des affaires culturelles du Canton de Berne et Pro Helvetia se sont associés aux commémorations marquant les cent cinquante ans de la naissance de cette personnalité hors du commun.

Virgile Rossel est d'abord un grand juriste, professeur extraordinaire de droit civil en 1883, professeur ordinaire trois ans plus tard, étroitement lié au Code civil et au Code des obligations dont il est l'un des rédacteurs. C'est également un homme politique important à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui s'est révélé très jeune dans l'écriture. Il publie des articles dans la presse de son Canton, il taquine la muse.

Né à Tramelan le 19 mars 1858, Virgile Rossel obtient sa maturité littéraire à l'École cantonale de Porrentruy. Etudes juridiques et littéraires aux universités de Leipzig, Berne, Strasbourg et Paris. Docteur en droit de l'Université de Berne (1879), avocat à Courtelary (1881-1883), professeur de droit civil à l'Université de Berne (1883-1912) recteur en 1894 et en 1907. Membre de la Constituante bernoise (1884 à 1885), député au Conseil national (1896-1912) qu'il préside en 1910. Membre du Tribunal fédéral (1912-1932), accède à sa présidence en 1929 et en 1930. Auteur de nombreux ouvrages juridiques.



En 1896, il accepte de figurer sur la liste des radicaux bernois pour le Conseil national et est élu. Il s'engage avec passion aux côtés d'Eugen Huber, dans les travaux qui iront de l'adoption de la norme constitutionnelle établissant le principe de l'unification du droit pénal et du droit civil à l'entrée en vigueur du Code civil suisse en 1912, année où il quitte la politique pour s'installer à Lausanne, comme juge fédéral. Virgile Rossel a le souci de défendre l'unité du pays. Cette unité, les radicaux la jugent menacée par le *séparatisme socialiste* et les vellétés traditionalistes du monde paysan. Rossel, sur ce point, approuve pleinement ses camarades de parti. Passionné par l'avenir de son pays jurassien, fier de l'appartenance de sa région à la Confédération autant que de son identité romande, il ne peut être donc considéré comme un fédéraliste<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Olivier Meuwly: Le Temps – Eclairages, 26 août 2008.

A côté de sa profession, il s'adonne à l'écriture: tour à tour poète, romancier, dramaturge, historien et critique littéraire, on lui doit plusieurs recueils de poèmes, une quinzaine de romans, des biographies de Louis Ruchonnet et d'Eugène Rambert, cinq pièces de théâtre et plusieurs ouvrages d'histoire littéraire. Il écrit de nombreux articles dans *Le Démocrate*, dont il est le chroniqueur littéraire, et dans *La Gazette de Lausanne*, ainsi que dans plusieurs revues juridiques, politiques et littéraires, notamment les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation.

Virgile Rossel, en 1918, publie *Le roman d'un neutre*, dans lequel il entreprend de « raconter l'un des moments les plus dramatiques de notre vie nationale », ce que les historiens ont appelé le *fossé* entre Romands et Alémaniques pendant

la Première Guerre mondiale. Jean Réal, un Lausannois de vieille souche, a épousé Annie Maykirch de Berne, dont le frère, capitaine à l'armée, admire l'Allemagne avec un tel fanatisme qu'il ne peut plus se voir en Suisse romande. Il faut convenir que cette œuvre a mal vieilli; ses personnages semblent artificiels, parce que Rossel les veut des représentants exemplaires de leur communauté. Il n'en reste pas moins que leurs idées, leurs propos recourent ceux des notables zurichoïses que l'on découvre dans *Schweizerspiegel* du Schwytzois Meinrad Inglin, un roman paru en 1938 et très vite épuisé<sup>2</sup>, dont l'intrigue commence en 1912, avec la visite en Suisse du Kaiser Guillaume II, et s'achève pendant les grèves de 1918, et qui raconte la saga des Amman, une famille de la haute bourgeoisie des bords de la Limmat.

### Quelques œuvres de Virgile Rossel

- *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*. Genève 1889-1891, 2 vol. (rééd. Neuchâtel 1903; Lausanne 1990).
- *Poèmes suisses*. Lausanne, 1893.
- *Cœurs simples*. Roman de mœurs suisses. Genève, 1894.
- *Jours difficiles*. Roman de mœurs suisses. Genève, 1896.
- *Davel*. Poème dramatique en cinq actes. Lausanne, 1898.
- *Une mère*. Episode de la guerre anglo-transvaalienne. Drame en un acte en vers. Lausanne, 1901.
- *Clément Rochard*. Roman de mœurs politiques suisses. La Chaux-de-Fonds, 1903.
- *Morgarten*. Drame en quatre actes en vers. Lausanne, 1905.
- *Le Maître*. Roman, Lausanne, 1906.
- *Histoire du Jura bernois*. Genève 1914.
- *Le Roi des paysans*. Lausanne, 1915.
- *Le roman d'un neutre*. Lausanne, 1918.
- *Là-haut sur la Montagne...* Poèmes alpestres. Lausanne, 1921.
- *Sorbeval*. Roman jurassien, Lausanne 1925.

<sup>2</sup>Les éditions de l'Aire, en collaboration avec Ex Libris, en ont publié une traduction française en 1985.

Dans son *Histoire du Jura bernois*, Virgile Rossel se révèle un très bon historien qui prend de la hauteur et ne succombe pas à la tentation – courante à l'époque – de faire dans le lyrico-épique. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la Principauté épiscopale de Bâle «*n'était qu'une minuscule Principauté qui relevait de l'Empire par surcroît et qui avait naturellement pour ennemi les ennemis de son suzerain. N'étant pas maître de ses destinées, exposé d'ailleurs par faiblesse à tous les périls lorsque ses voisins s'armaient (...), incapable d'assumer le respect de ses frontières, comment n'aurait-il pas subi le contrecoup (...) des conflits qui déchirèrent l'Europe centrale?*» Dans les années 1730, l'armée du prince-évêque Jean-Conrad de Reinach ne comptait que quarante-deux hommes... «*Le souverain n'avait le droit de lever des troupes que dans ses Etats catholiques; dans les bailliages protestants, il ne pouvait requérir des hommes*

*que pour la défense de la Principauté, et les Cantons combourgeois y faisaient appel aux contingents dont ils avaient besoin, sauf lorsqu'ils étaient en guerre contre l'Evêque.*»

«*L'ancien Evêché de Bâle n'a pas tenu dans les lettres, les sciences et les arts beaucoup plus de place que dans l'histoire. Et pourtant son rôle n'y fut pas nul; il aurait pu être fort honorable, si les princes-évêques n'avaient pas été des étrangers, et presque tous de simples passants dont l'esprit et le cœur ne communiquaient pas avec l'âme du pays*<sup>3</sup>.»

Dans l'historiographie jurassienne, Virgile Rossel occupe une place à part. Son patriotisme, son attachement à sa région ne le font pas tomber dans le dithyrambe. Son *Histoire du Jura bernois* n'a pas pris beaucoup de rides!

R.V.

<sup>3</sup>Histoire du Jura bernois. Genève, 1914, pp. 119, 139, 182, 209.

# Visitez le fortin du Chételat!

Visiter le fortin d'infanterie du Chételat sur la route du col des Rangiers... une activité originale pour les familles, les sorties d'association ou d'entreprise!

Et pourquoi ne pas prendre l'apéritif, puis une fondue dans l'ouvrage du Chételat? C'est le choix qu'ont fait de nombreux groupes, sociétés et entreprises du Jura et de Suisse romande.

- Visite guidée, au maximum 20 personnes, Fr. 100.—
- Apéritif selon vos désirs
- Visite guidée avec fondue Fr. 25.— par personne



## Renseignements et réservations:

Yves Domont  
Impasse des Tilleuls 5  
2926 Boncourt  
Tél. 032 475 50 13  
Natel 078 853 24 11  
E-mail domont@post.ch

Arsène Plomb  
Rue des Lignièrès 2  
2926 Boncourt  
Tél. 032 475 53 30  
Natel 079 330 18 78  
E-mail arpb@bluewin.ch

# A propos de l'aspirant Flukiger

*Spectator*

**Quelques réflexions après la lecture du texte aux pages 59 et suivantes du *Bulletin SJO* de février 2008. L'aspirant Flukiger s'est suicidé. Ceci est une affirmation de la justice. Est-ce la réalité? Tout d'abord, le profil psychologique de l'élève officier ne laissait rien paraître d'une telle possibilité, mais admettons cette éventualité.**

La partie inférieure de son corps est retrouvée avec des éclats de grenade et la moitié de la plaque d'identité. Dans une poche? Si oui, laquelle: gauche ou droite, devant ou derrière? Casser la plaque d'identité est un geste de militaire, pour montrer la fin, soit. Mais dans le cas présent, il ne peut s'agir que d'un geste programmé qui est à rapprocher du détournement d'une grenade, de son transport camouflé et de la mise à exécution du projet. Briser sa plaque peut faire partie du tout, à condition qu'elle ait été trouvée sur le corps du côté de la main dominante. Flukiger était-il gaucher ou droitier?

Lors d'une course de patrouille en tenue bleue, ce qui était le cas, chaque officier a sur lui son arme, dans le *holster*. Etait-ce un *P-210* ou un *P-220*? Le *holster* n'est pas le même, mais les deux se portent à la ceinture. Le *210* peut être porté en bandoulière latérale. Pour se suicider à la grenade, au niveau du thorax, il est particulièrement encombrant de prendre son arme contre soi au niveau du thorax dans le seul but de la faire disparaître avec le *holster*. N'oublions pas

qu'il s'agissait d'une course d'orientation dans le terrain, à la recherche de points-carte. Cela ne se fait pas une arme à la main, donc le *holster* est indispensable.

Admettons quand même l'idée de faire disparaître l'arme dans le temps du suicide. Des éclats de grenade ont été retrouvés dans la partie inférieure du corps, mais pas de trace de métal provenant, soit du pistolet ou du magasin de l'arme, qui contenait tout de même de la munition. Encore moins de débris de cuir du *holster*. Si l'arme n'a pas été détruite lors de l'explosion, où a-t-elle disparu? Personne ne l'a revue. Enterrée? Un suicidaire se fiche de tout lorsqu'il est prêt de mourir, alors enterrer son arme! Volée? Cela voudrait dire que le chasseur qui a retrouvé le corps se serait approprié un objet faisant partie de l'enquête, dans le but d'augmenter le mystère. Hypothèse difficile à soutenir. Ou que quelqu'un d'autre aurait passé en premier, aurait pris l'arme et laissé le cadavre en l'état? Hypothèse aussi difficile à soutenir.

L'arme a bel et bien disparu, sans qu'elle fasse l'objet d'une recherche très poussée lors de l'enquête. Du moins cela n'apparaît pas dans les rapports à disposition du grand public. Cette arme a un numéro de série, noté dans le *Livret de service* de l'aspirant. Ce numéro n'a jamais fait l'objet d'une quelconque publicité, bien que l'arme ait disparu. Si elle a été détruite dans l'explosion, il ne

sert à rien. Si elle a été volée, il aurait pu servir à retrouver un témoin confirmant le suicide, ou ouvrir une autre piste, celle d'un crime.

L'hypothèse d'un crime tient-elle la route? Le contexte: la cascade des référendum liés à la création du Canton du Jura dépend du choix du district de Moutier. Dans la mesure où il bascule au Nord, la victoire serait importante. Mais l'argent manque cruellement pour faire de la publicité et de la propagande. Le 16 septembre au soir, une réunion de militants se tient à Grandfontaine. Dans quel but?

Le procès-verbal de la séance de Grandfontaine mentionne les membres présents: tous sont là, sauf un, «le choucas multicolore». Cet oiseau apportera plus tard une importante somme d'argent, pas suffisante pour faire basculer le plébiscite, mais il a rempli son contrat. Cet argent provient d'une transaction qui s'est passée dans la nuit du 16 au 17 septembre 1977. Armes et munitions contre de l'argent. Ce que le procès-verbal ne dit pas, ce sont les circonstances

de la transaction. Les autres l'apprendront quelques jours plus tard. L'hypothèse de travail peut être la suivante. Flukiger fait sa course aux points. Il tombe par inadvertance sur la transaction et il est éliminé par une arme qui n'est pas la sienne (tir au thorax). La transaction se termine dans la hâte et le corps est embarqué pour ne pas attirer l'attention sur la réunion de Grandfontaine. Pour éliminer toute preuve de l'intervention d'une tierce personne, le crime est camouflé en suicide, avec une grenade prélevée sur le stock des munitions échangées. Le pistolet est gardé en compensation. N'oublions pas qu'il s'agit d'une arme inconnue des services de police.

Qui était à Grandfontaine? Qui n'y était pas? Quel était le sujet à l'ordre du jour? Quelle somme d'argent est apparue et dans quelle circonstance? Si cette hypothèse est proche de la réalité, de nombreux acteurs sont encore bien vivants, alors attention où nous mènent nos pas.

*Sp*

# Laurent Boillat, l'artiste de Tramelan, a modelé une statue du général Guisan

Col Hervé de Weck

**23 septembre 2008, jamais la Bibliothèque militaire fédérale à Berne, dénommée depuis deux ans Bibliothèque Am Guisanplatz, n'avait accueilli en même temps autant de Jurassiens! Claude Hêche, conseiller aux Etats, Pierre Paupe, un ancien de la Chambre des Cantons, Michel Hauser, chef de l'Office de la culture, Jean-Pierre Beuret, président de la Loterie romande, le colonel Jean-François Gnaegi, président de la Société jurassienne des officiers. Mais surtout Françoise et Michel Girardin-Boillat entourés de nombreux amis. Pourquoi un tel afflux?**

Ce jour-là, Françoise Girardin-Boillat remet à la Bibliothèque Am Guisanplatz le modèle en plâtre d'une statue équestre du général Guisan, créé par son père, l'artiste de Tramelan Laurent Boillat. Elle fait également don à cette institution de carnets de notes, datant de la Seconde Guerre mondiale, entre autres le journal d'observation du Spiegelberg. De cet endroit très escarpé, vestige d'un château médiéval, Laurent Boillat pouvait apercevoir les villages de Goumois-Suisse et de Goumois-France. Avec des camarades, il a observé en mai-juin 1940 les allées et venues des soldats français, leur départ puis, vingt-quatre heures plus tard, l'arrivée des troupes

allemandes. Pendant ces moments tragiques, sa femme, une Saint-Galloise de vingt-trois ans, enceinte de huit mois, publie dans les *Basler Nachrichten* des «Tagebuchblätter» de haute tenue. Elle aime les arts et la littérature et est venue dans le Jura bernois apprendre le français...



*Laurent Boillat en train de sculpter.*

Laurent Boillat (1911-1985), né à Tramelan. Ecoles primaire et secondaire à Tramelan puis Ecole normale des instituteurs à Porrentruy. Formation pour le dessin et la peinture à Porrentruy avec Willi Nicolet, avec Zadkine et Elia, à Paris, pour la sculpture. Instituteur à Tramelan jusqu'en 1963 puis professeur de dessin à Delémont. Un des fondateurs de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, un des animateurs de la revue *Transjurane*, un des organisateurs des Salons jurassiens des beaux-arts. Il a présidé la Société littéraire de Tramelan. Exposition dans le Jura, en Suisse et à l'étranger. Plusieurs premiers prix de sculpture: à San Remo (1970), à Lyon (1973) et à Nice. Prix de la Fondation Bertrand Russell à Londres. Auteur de plusieurs suites de gravures sur les coutumes, cités et paysages jurassiens.<sup>1</sup>

Laurent Boillat, dessinateur, illustrateur, graveur, sculpteur, est l'un des artistes jurassiens les plus connus et appréciés. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cet homme sensible fait son devoir de soldat dans les troupes frontière. Il accepte de graver de nombreuses couvertures et illustrations de journaux de troupe comme le *Sac à pain*. Durant ses jours de garde aux Sommètres, il sculpte en bas-relief un soldat en observation. Celui-ci se trouve à une vingtaine de mètres du sommet, à droite du sentier, dans un endroit quelque peu escarpé. A la même époque, Coghuf met également ses talents à disposition de ses camarades de service, décorant entre autres le foyer du soldat de Saignelégier.

En 1949, à l'occasion d'une manifestation marquant le dixième anniversaire de la mobilisation générale, Laurent Boillat rencontre le général Henri Guisan à Montfaucon. L'homme l'impressionne beaucoup, il projette une statue équestre du Général. Entre 1963 et 1970, il moule en plâtre un modèle d'environ quatre-vingts centimètres de hauteur, qui figure dans son catalogue, sous le numéro 111 et l'appellation «Général Guisan à cheval».



Modelage en plâtre de la statue de Guisan.

Les années passent... Dans les années 2000, la fête du 1<sup>er</sup> août au Grütli est régulièrement perturbée par des extrémistes de droite. En 2007, le Conseil

<sup>1</sup>D'après le Dictionnaire du Jura /(www.diju.ch). Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation.

fédéral et les Cantons concernés refusent d'assumer une dépense de deux cent mille francs pour les indispensables mesures de sécurité pour la fête nationale à la prairie mythique. Avec le célèbre horloger Nicolas Hayek, le conseiller national Johann N. Schneider-Ammann, patron de Ammann Group à Langenthal, décide de financer le dispositif de sécurité au Grütli. A fin août, très touchée par ce geste, Françoise Girardin-Boillat, fille de Laurent Boillat, fait don au député fédéral du modelage de la statue équestre d'Henri Guisan, fait par son père. Johann Schneider, par respect pour le Général et l'artiste, ne veut pas que l'œuvre reste une propriété privée. D'entente avec Françoise Girardin-Boillat, il décide de la remettre à la Bibliothèque Am Guisanplatz. La générosité entraîne la générosité! Lors de la cérémonie de remise, Françoise Girardin-Boillat a tenu des propos qui ont émotionné l'assistance.



Statue du Général à Ouchy.

*« Le 25 juillet 1940, l'Europe tremble et parfois se couche devant les barbares hitlériens. En Suisse, les amis de l'Allemagne, estimant que la guerre est terminée, demandent la démobilisation de l'armée. Le général Guisan, lui, refuse de s'incliner. Sur la plaine du Grütli, il réunit quatre cents officiers supérieurs et fait distribuer un ordre d'armée qui doit être lu à la troupe. Son contenu peut se résumer en un mot: tenir.*

*Soixante-sept ans plus tard, heureusement dans des conditions de paix et de sécurité retrouvées, cette même plaine du Grütli n'est pas accessible à ses autorités: les mesures garantissant la sécurité des participants sont estimées trop coûteuses! Le Conseil fédéral cherche dans ses tiroirs mais ne trouve pas les deux cent mille francs nécessaires. Les gouvernements des Cantons concernés ruminent. L'extrême gauche rigole. L'extrême droite ricane et se frotte les mains. Les grandes banques détournent les yeux...*

*J'ai été sidérée par une telle lâcheté, fascinée par une telle débandade, révoltée par cette atteinte portée aux droits démocratiques fondamentaux.*

*Mon père, simple soldat, à travers sa terre jurassienne natale, aimait son pays. Il me l'a fait aimer par l'évocation de ses souvenirs, par son témoignage et surtout à travers les cinq cents bois qu'il a gravés puis imprimés, célébrant les paysages, les monuments, les joies et les peines de ses habitants. Il m'a raconté la montée de la « peste brune », le rapport du Grütli de 1940 et, surtout, la rencontre avec le général Guisan le 28 août 1949 à Montfaucon, à l'occasion du dixième anniversaire de la Mobilisation.*

*De mon côté, des années durant, j'ai systématiquement préparé des élèves à devenir des citoyens. Chaque semaine, à l'école, j'ai exercé l'écoute de l'autre, le choc des opinions, le respect d'autrui, le non-recours à la violence, la recherche du consensus et, ce qui ne gêne rien, un brin d'élégance et une pointe de courtoisie dans les échanges.*

*Alors quand j'apprends que des citoyens de ce pays se redressent et relèvent la tête face aux aboiements et aux ricanelements des extrémistes, j'applaudis. Lorsque je lis dans la presse que, spontanément, sans calcul, par pur esprit de citoyenneté, des patriotes (au sens noble de ce terme) sont prêts à payer de leur poche pour que la Présidente de la Confédération et la Présidente des Chambres fédérales puissent prendre la parole au Grütli le 1<sup>er</sup> août, j'ai envie de me joindre à eux.*

*Je ne sais pas, à ce moment-là, qui est Monsieur Johann-Niklaus Schneider. Je lis dans L'Illustré qu'il passe des vacan-*

*ces à Saanen. Alors, avec la même spontanéité que lui, je lui écris à Saanen pour lui dire mon émotion devant son geste. Je lui exprime mon désir de participer à cette expression de soutien à la défense de notre démocratie. Ne disposant pas d'argent, je lui fais don d'une statue équestre du général Guisan que mon père avait créée peu après sa rencontre de Montfaucon.»*

Le modèle de Laurent Boillat fait regretter que l'on n'ait pas retenu l'artiste jurassien pour la réalisation de la statue équestre du Général, inaugurée à Ouchy le 27 mai 1967, dans un grand déploiement officiel et médiatique. Dès la phase «Concours», l'œuvre du sculpteur zurichois Otto Bänninger a en effet provoqué la polémique: on a critiqué à juste titre la posture rigide du Général, de surcroît en manteau, ainsi que le cheval qualifié de «gazelle dansante»...

*H.W.*

# Un livre qui n'est pas d'histoire mais en recueille de belles

Dominique Dumas

**Difficile de trouver un ouvrage de référence consacré à l'histoire militaire du Jura et du Jura bernois. *Au fil du temps, chronique militaire du Jura et du Jura bernois* ne se substitue pas à un véritable livre d'histoire mais est conçu d'une manière telle qu'il peut séduire même les allergiques à la chose militaire<sup>1</sup>.**

Denis Moine peut s'enorgueillir d'avoir effectué un parcours professionnel pour le moins varié. Ce natif de Porrentruy a tout d'abord été enseignant à Lajoux, directeur de Pro Jura puis correspondant à la Radio et à la Télévision suisse romande. Alors qu'il aurait dû s'apprêter à jouir d'une retraite méritée, ce passionné d'histoire se lance dans la rédaction d'une chronique historique dans les colonnes du *Quotidien Jurassien*. Ce sont deux cents de ces chroniques parmi les quatre mille huit cent quarante-quatre déjà publiées, qui forment l'essentiel d'un livre consacré à la chose militaire dans le Jura et le Jura bernois. Disposée de manière chronologique, chaque période est introduite par Hervé de Week pour inscrire les petites histoires qui suivent dans leur contexte historique.

La Société jurassienne des officiers a pris l'habitude de collaborer à l'édition de livres consacrés à la chose militaire

dans la région. Elle se substitue en quelque sorte aux historiens qui, longtemps, ont boudé le sujet dans leurs recherches: «Ce manque d'intérêt s'explique peut-être par la lutte pour la création du Canton du Jura, estime Hervé de Week. Tout ce qui est alémanique et militaire sert de repoussoir, alors que les têtes pensantes du Département militaire fédéral ne savent pas toujours éviter les maladresses qui fournissent des arguments aux séparatistes.»

**Commande de *Au fil du temps, chronique militaire du Jura et du Jura bernois* de Denis Moine**

Editions D+P S.A.  
Route de Courroux 6  
2800 Delémont  
Tél. 032 421 18 20  
E-mail: [florence.jobin@lqj.ch](mailto:florence.jobin@lqj.ch)

En s'adressant à Denis Moine, les officiers se lancent en terrain *ouvert*. Les chroniques qui composeront le livre sont déjà connues pour avoir été publiées dans un quotidien et leur auteur fait partie de la grande famille des officiers.

<sup>1</sup>Journal du Jura, 30 septembre 2008.

Les chroniques rédigées par Denis Moine séduisent tout d'abord parce qu'elles semblent s'adresser à des personnes qui ne recherchent pas forcément à se plonger dans un bouquin historique mais à mieux connaître leur région. La collecte d'éléments historiques classés dans un agenda a débuté lorsque Denis Moine, jeune maître d'école, se trouvait souvent bien emprunté pour répondre à ses petits élèves qui le questionnaient sur le passé de leur région. Et l'instituteur de se plonger dans les ouvrages existants, dans les archives de l'Evêché de Bâle ou celles de Berne bien sûr, mais aussi dans les collections des journaux régionaux afin de tenter de leur répondre.

### Choix dans l'abondance

*Au fil du temps* regroupe deux cents chroniques militaires déjà publiées dans le *Quotidien Jurassien*. Le choix n'a pas été évident puisque le thème militaire a déjà été traité entre six cents et huit cents fois dans le cadre de cette rubrique. Mais n'allez pas croire que ce bouquin n'est qu'une affaire de spécialistes écrit pour des spécialistes, même si l'auteur de la préface, Walter von Kaenel a été officier dans le régiment 9 en même temps que Denis Moine, alors qu'Hervé de Weck, qui a aussi porté des galons, met en situation dans le livre les différentes périodes de cette histoire militaire. Imprimé à mille exemplaires, le livre sort avec un mois d'avance et a déjà connu un joli succès lors de la souscription. Reste, qu'à ce stade du moins, il ne préfigure pas la publication de l'ensemble des chroniques de Denis Moine, classées par thèmes ou non.

Au fil des années, sa moisson comprend près de quatorze mille fiches qui lui servent de base à la rédaction de sa chronique. Cette chronologie commencée il y a plus de cinquante ans, lui permet de continuer à alimenter sa rubrique quotidienne. Mais Denis Moine voit plus loin et sait déjà que ce trésor historique reviendra à Mémoires d'ici et aux Archives du Canton du Jura pour faire peut-être l'objet d'une publication un jour comme le sont celles qui composent la chronique militaire de la région.

D.D.

### Les publications de la Société jurassienne des officiers

- *Ecrivains militaires de l'Ancien Evêché de Bâle*. Choix de textes et documents. Saignelégier, Saint-Imier, SCJO, SCBO, 1990. 211 pp.
- *Fin de la Seconde Guerre mondiale aux frontières de l'Ajoie*. Actes du colloque tenu à Porrentruy le 26 novembre 1994. Porrentruy, SCJO, 1994. 94 pp.
- Hans Senn: *Bâle et le plateau de Gempen au début de la Seconde Guerre mondiale*. Porrentruy, Saint-Imier, sociétés des officiers du Jura et du Jura bernois, 1997. 114 pp.
- Arnold Keller: *Géographie militaire du Jura bernois 1907*. Avec une introduction scientifique de Derck Engelberts et d'Hervé de Weck. Porrentruy, Saint-Imier, sociétés des officiers du Jura et du Jura bernois, 2000. 188 pp.

- Hervé de Weck: *L'armée et la population dans le Jura et le Jura bernois. 1815-2003. Régiment d'infanterie 9 et bataillons jurassiens*. Porrentruy, Saint-Imier, sociétés des officiers du Jura et du Jura bernois, 2004. 216 pp.
- *Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1910)*. Publication de sources avec une introduction scientifique par le capitaine Dimitry Queloz. Berne, Association suisse d'histoire et de sciences militaires, Bibliothèque militaire fédérale, 2006.
- *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1939-1950)*. Actes du Colloque franco-suisse du 29 avril 2006 à Lucelle. Porrentruy, Société jurassienne des officiers, 2007. (épuisé)

Pour les commandes, s'adresser à :

**Hervé de Weck**  
**Rue Saint-Michel 7**  
**CH-2900 Porrentruy**  
**Fax 032 466 29 74**  
**E-mail [herve.deweck@bluewin.ch](mailto:herve.deweck@bluewin.ch)**

# De la « Thomson » chère à Al Capone au canon de DCA, Arsène Plomb dévoile sa collection

Robert Prongué

**Lorsque l'on arrive dans le village frontière de Boncourt et que l'on franchit le pont pour pénétrer au centre du village, on est immédiatement frappé par un imposant immeuble de trois étages et deux combles qui se dessinent dans le vaste toit. Cette demeure date de 1740. Une annexe a été ajoutée postérieurement à l'une des façades et est entièrement recouverte de bardeaux. C'était la maison du maire Kilcher, une personnalité locale du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Depuis 1988, elle appartient à Arsène Plomb, notre cicérone du jour. Arsène Plomb est forgeron-maréchal de formation et propriétaire d'une entreprise de constructions métalliques. Au fil des années, il est devenu un grand collectionneur d'armes. Athlétique, le physique à l'image de sa profession d'origine et d'une hérédité dans la forge, souriant comme toujours, il n'a rien d'un Rambo. Arsène Plomb accueille le visiteur avec chaleur à l'entrée de son « arsenal ». Il faut naturellement pouvoir franchir la porte d'entrée, bien protégée et dissuasive, on s'en doute<sup>1</sup>.

## La magie des mécanismes et l'attrait de l'histoire

En déambulant dans le dédale des deux étages pour accéder aux deux combles

de la bâtisse, le collectionneur développe l'origine de sa passion. De par sa formation, il s'émerveille devant les mécanismes perfectionnés et astucieux des armes, où la diversité s'allie à la précision. Il a d'autre part toujours été intéressé par l'histoire de la dernière guerre qui s'est déroulée à deux pas de chez lui, et le tir sportif ne le laisse pas indifférent. Le cumul de ces affinités l'a dirigé vers la collection d'armes. Un peu essoufflé, on atteint le premier comble mansardé. Le sol, tout en métal, est constitué de plaques d'envol qu'utilisait l'armée américaine pour construire en une nuit une piste provisoire pour ses avions. La sécurité, même dans un lieu aussi hermétique, est assurée au plus haut degré. Les armes sont dans des vitrines ou solidement fixées, alors que la munition et les culasses se trouvent dans un coffre tout aussi bien protégé. La collection se répartit en armes de poing, pistolets-mitrailleurs, fusils et fusils d'assaut, mitrailleuses et même canons de DCA. Elle couvre la période de 1850 à nos jours.

De grandes vitrines, naturellement fermées, recèlent des centaines de pistolets et revolvers de divers pays allant des USA à l'URSS en passant par Israël. D'une propreté militaire, ils sont pré-

<sup>1</sup> Ce texte a paru dans le Quotidien Jurassien du 21 juillet 2008. Nous le reproduisons avec l'aimable autorisation de son rédacteur en chef.



*Arsène Plomb, au volant d'un Hafflinger.*

sentés individuellement et bien documentés. On y retrouve aussi bien le *Calico* avec son magasin à 50 ou même 100 cartouches, que l'*Ingram*, un pistolet-mitrailleur très compact que l'on retrouve dans toutes les (bonnes?) séries policières américaines. Le chargeur est moins volumineux, même si les agents très spéciaux ne rechargent jamais! Caché dans un coin, un missile antichar filoguidé de l'Aérospatiale a juste la bonne hauteur pour s'y accouder. Les fusils de toutes les époques et de toutes les nations sont fixés sur des présentoirs verticaux et également bien identifiés. Naturellement, et ce n'est pas une surprise, la *Kalachnikov AK 47*, qui est le modèle le plus classique, a pour voisins d'autres modèles dérivés.

Si Al Capone, le fameux gangster de Chicago des années 1930, revenait à Boncourt, il retrouverait son légendaire pistolet-mitrailleur *Thomson* avec chargeur «camembert» bien caractéristique.

## Un fusil fabriqué au Pont-d'Able à Porrentruy

Même si Arsène Plomb s'est limité dans le temps, il possède un rare fusil de chasseurs à pied fabriqué au Pont-d'Able à Porrentruy vers 1830. Encore plus rare, un fusil à pierre du régiment d'Eptingen datant des années 1740. Il est reconnaissable au poinçon de l'armurier, à la crosse de Bâle et à la lettre «G» de Gléresse, frappés sur la partie supérieure du canon. La garniture en laiton atteste son appartenance à un sous-officier.

Un escalier hélicoïdal en métal de fabrication maison conduit au deuxième comble. Le local de même conception abrite essentiellement des fusils suisses. Toutes les générations de mousquetons y sont présentées, des modèles les plus

### Sécurité, traçabilité

Toutes les armes du musée sont répertoriées. Tous les achats et les ventes font l'objet d'un accord écrit entre les parties pour assurer la traçabilité des pièces. Le commerce des armes est très sensible et un vrai collectionneur ne peut pas se permettre de transiger avec la loi.

*No entry!* Le musée d'Arsène Plomb est privé et ne peut être visité que sur invitation. Réservé donc aux passionnés et connaisseurs avisés. L'Association suisse pour l'étude des armes et armures Jura-Neuchâtel (ASEAA) regroupe les collectionneurs. Arsène Plomb en est le président.

anciens, comme les fusils cantonaux, jusqu'aux fusils d'assaut avec toutes leurs variantes: fusil à lunette, de tir sportif, fusils-mitrailleurs que les anciens de la Mob ont bien connus...

Trois canons de DCA, de marque Hispano-Swiza, Oerlikon et Waffenfabrik, pointent vers un hypothétique ennemi aérien. A la question de savoir comment on a pu les faire parvenir au faite de la maison, Arsène Plomb répond qu'il les a transportés avant la couverture du toit!

Cette prestigieuse collection ne s'est pas constituée en un jour. La provenance, comme pour toutes les collections, est le fruit du hasard, de la découverte, du bouche à oreille et des ventes d'autres passionnés. C'est un réseau constitué d'intéressés assez discrets qui connaissent les pièces recherchées ou à vendre de leurs correspondants. Patience, flair et ténacité ont permis à Arsène Plomb de constituer une collection discrète et unique que l'on préfère découvrir ici que sur les champs de bataille.

*R.P.*

# Condor reprend son envol avec le « Rafale »

David Joly

**Condor International s'embarque à bord du Rafale. La société de Courfaivre fournira des pièces mécaniques complexes pour l'avion de combat français. Elle se positionne ainsi idéalement si la Confédération retient le Rafale pour remplacer les F-5 Tiger de l'armée suisse<sup>1</sup>.**

Chez Condor International, le temps des bicyclettes de l'armée suisse est bel et bien révolu. Devant un aéropage de politiques jurassiens et de représentants des milieux économique et industriel, la société a signé, le 30 janvier 2009, avec Dassault Aviation, Thales et Snecma – sociétés du consortium industriel du Rafale – des contrats stratégiques portant sur l'avion de combat français.

Condor fabriquera pour Dassault Aviation des pièces mécaniques complexes en titane pour le Rafale. Les premières seront livrées dans moins de quatre mois. Un accord de partenariat industriel a également été signé avec Snecma pour la fabrication de pièces du moteur de l'avion de combat. Parallèlement, un accord avec Thales porte sur la réalisation par Condor d'éléments mécaniques de précision de plusieurs équipements embarqués sur le Rafale. La signature de ces contrats est «un acte fort de collaboration», convient Michel Paskoff, représentant de Dassault. «Nous attendons de ce partenariat un transfert de techno-

logie important», relève pour sa part le président de Condor, Rainier Blétry.

## Au départ, les vélos

L'histoire de Condor, fondée en 1893, c'est premièrement les vélos militaires. Les bataillons de soldats cyclistes suisses ont usé leurs fesses sur 80 à 90000 d'entre eux entre 1905 et 1993. Puis les motos, dès 1912, qui ont même séduit la police parisienne. La dernière est remise à l'armée suisse en 1980. Condor s'est même essayé aux voiturettes. La société en réalisera vingt-trois avant d'abandonner le créneau. L'histoire de Condor est également marquée par des erreurs stratégiques. «Condor n'a pas su prendre le tournant du VTT, observe Rainier Biétry. A l'époque, un rapport interne a conclu que le VTT n'avait pas d'avenir». Idem pour le scooter, la société n'y a pas cru. Très dépendante des contrats militaires, qui représentent 80% de son chiffre d'affaires, la société tombe de haut lorsque ceux-ci disparaissent d'un seul coup en 2005. Elle doit son salut à la réorientation industrielle voulue par son nouveau propriétaire. Ce dernier désire d'ailleurs limiter la dépendance aux commandes militaires à 20% du chiffre d'affaires.

<sup>1</sup>Ce texte a paru dans L'Express du 31 janvier 2009.



Les engagements pris par les partenaires sont liés aux marchés compensatoires, soit l'obligation faite aux constructeurs des trois avions de combat candidats au remplacement des *F-5 Tiger* de trouver en Suisse l'équivalent de 2,2 milliards de francs de commandes et de coopérations techniques. «Si le *Rafale* devait être choisi par la Confédération, cela assurerait du travail à Condor pour les vingt-huit prochaines années», prétend Rainier Biétry.

Rafale ou non, Condor continuera à œuvrer dans l'aéronautique. Depuis sa reprise en août 2007 – soutenue par le Canton du Jura – par l'industriel landeronnais et jurassien d'origine Rainier Biétry et le groupe russe Ramenskoje Design Company, Condor, rebaptisé Condor International, s'est salutairement tourné vers l'aviation civile et militaire. La société s'est spécialisée dans les marchés de niche en produi-

sant de petites séries de pièces de haute technicité à grande valeur ajoutée, réalisées dans des matériaux très difficiles à usiner.

Condor fabrique notamment des postes de commandes pour les hélicoptères de l'armée française et des systèmes d'équipements pour les sièges de première classe de Lufthansa. Mais cette reconversion ne s'est pas faite sans mal. Outre des investissements importants dans les biens d'équipements, il a fallu se séparer de collaborateurs pour en engager d'autres plus qualifiés, confie Rainier Biétry. Une stratégie qui commence à payer. Condor compte aujourd'hui une quarantaine d'employés. En attendant de retrouver les effectifs des années fastes, Condor occupait alors près de deux cents personnes.

D. J.

## Publications 2005-2008

**Melnik, Constantin:**  
*Les espions, mythes et réalité.*  
Editions Ellipses, 2008. 456 pp.

Constantin Melnik, analyste de l'Union soviétique et coordinateur pendant la phase terminale de la guerre d'Algérie de l'ensemble des services de police et de renseignement, brosse une fresque historique de l'affrontement des services secrets au XX<sup>e</sup> siècle. La fin de la Guerre froide, l'accès d'un expert aux investigations des chercheurs américains et à des archives soviétiques entrouvertes ont rendu possible une approche objective d'un phénomène remis à l'ordre du jour par le 11 septembre et l'hyperterrorisme.

**Cécile, Jean-Jacques: *Espions et terroristes. Les liaisons dangereuses.***  
Paris, Nouveau Monde Editions,  
2008. 273 pp.

Les terroristes copient beaucoup mais inventent peu. Comment ce savoir particulier se transmet-il entre les militaires, les troupes spéciales, les départements «Action» des services de renseignements et les groupes terroristes? Le scénario du prochain attentat d'envergure ne se trouverait-il pas dans les livres d'histoire, parce qu'il a déjà été mis en scène par les organismes officiels de l'action clandestine? Les fanatiques s'intéressent aux forces armées pour l'entraînement et l'expertise qu'ils peuvent y acquérir. C'est déjà ce que faisaient

les communistes français à l'époque de la Guerre froide... Et il y a des liaisons dangereuses!

Après l'implosion de l'Union soviétique, d'anciens *Spetznaz* entraînent des mafieux et, vraisemblablement, des terroristes. Les services britanniques ont parfois aidé l'IRA à mettre au point des engins explosifs, ce qui leur permettait de mettre au point des contre-mesures, puisqu'ils connaissaient les techniques des terroristes. Les attentats du 11 septembre 2001 constituent le point culminant des attentats des vétérans de la guerre contre les Soviétiques en Afghanistan qui avaient été entraînés par la CIA. En collaboration avec elle, les services pakistanais, entre 1983 et 1997, ont formé 83 000 *moudjahidines*. La CIA et le GRU (service de renseignement militaire) de l'Union soviétique ont aidé les services de Saddam Hussein en guerre contre l'Iran, et ceux-ci vont former l'épine dorsale de l'insurrection en Irak après la deuxième guerre du Golfe.

Les terroristes cherchent à se procurer des manuels explicites des forces spéciales et exploitent des procédés utilisés à des époques anciennes. Le 22 décembre 2001, Richard Colvin Reid embarque dans un avion de l'*American Airlines* avec de l'explosif dans la semelle de ses chaussures, une technique utilisée par les agents allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais les terroristes savent aussi s'adapter: les véhicules piégés ne sont-ils pas l'artillerie automotrice du pauvre?

**Thomas, Gordon: *Histoire secrète du Mossad de 1951 à nos jours*. S.I., Nouveau Monde Editions, 2006. 527 pp.**

Pour son *Histoire secrète du Mossad de 1951 à nos jours*, Gordon Thomas, a interrogé de nombreux membres haut placés dans les services secrets israéliens, vérifié et recoupé leurs informations. Impossible pourtant de vérifier toutes les affirmations de l'auteur, les scandales, les bavures des services secrets israéliens et américains.

La CIA est-elle liée aux mafias italiennes? Le règne du pape Jean-Paul II est-il marqué par un gigantesque blanchiment d'argent de la CIA? Selon le Mossad, l'attentat contre le pape Jean-Paul II a été organisé à Téhéran, avec l'approbation de l'ayatollah Khomeiny. Il devait marquer le début du djihad contre l'Occident et ses valeurs décadentes symbolisées et défendues par l'Eglise catholique. Les manipulateurs d'Agça, l'auteur de l'attentat, ont fait le nécessaire pour que celui-ci puisse être perçu comme un fanatique isolé.

A propos du fameux service israélien, Gordon Thomas met en évidence trois grandes tendances. La connaissance s'avère la première ligne de défense d'un pays qui, ces vingt-cinq dernières années, a subi 10000 attentats ayant fait plus de 400 morts et 1000 blessés. Jusqu'en 2005, 557 agents des services secrets de l'Etat hébreu, dont 71 appartenaient au Mossad, sont tombés aux quatre coins du monde.

Les services secrets reflètent le subconscient et l'histoire du pays qu'ils servent; les Américains s'appuient surtout sur la technologie, parce qu'ils cherchent plus à démasquer qu'à tirer les ficelles. Au Mossad, on sait être patient et ne pas

tout miser sur la technologie. Même ce service, légendaire par son efficacité et son audace, connaît des ratés, des affaires ou des scandales, depuis l'assassinat en 1995 du premier ministre travailliste Yitzhak Rabin.

En Israël, on se prétend obligé de mettre la mort d'un individu en balance avec la sécurité de l'Etat. Ce ne sont pas des meurtres commandités par le Premier ministre, mais des «sanctions judiciaires suprêmes». Le Mossad a toujours recouru à des assassinats ciblés, en particulier ceux des commanditaires et des exécutants d'opérations terroristes. Le Mossad n'est pas un modèle réduit de la CIA ou du KGB, qui emploient par centaines de milliers analystes, scientifiques, stratèges et planificateurs. A l'époque de la guerre du Kippour, il ne compte que 1500 collaborateurs, mais il infiltre les centres névralgiques des ennemis d'Israël et de ses... alliés, prend connaissance de leurs secrets politiques et militaires, réussit des opérations spectaculaires. Les forces spéciales servent de vivier à son service «Action». En 1991, il comptait, semble-t-il, 35000 informateurs dans le monde; les «agents d'alerte», informateurs stratégiques, surveillent les préparatifs de guerre, transmettant l'arrivée de gros stocks de médicaments inhabituels, un regain d'activités de navires de guerre, etc.

**Kitson, Simon: *Vichy et la chasse aux espions nazis, 1940-1942: complexités de la politique de collaboration*. Paris, Editions Autrement, 2005. 269 pp.**

Simon Kitson étudie les méthodes, l'organisation et le comportement des services spéciaux du gouvernement de Vichy, avec une attention particulière

pour la chasse aux espions dans la France dite *libre*. Le 2<sup>e</sup> Bureau, les bureaux des menées antinationales, les Travaux ruraux (noms de camouflage), la Surveillance du territoire veulent empêcher les Allemands d'avoir libre accès aux secrets d'Etat dans un pays en partie occupé, et avec la complication supplémentaire que le régime collabore avec l'occupant. Il y a équilibre entre la répression des espionnages allemand et britannique, mais indulgence de certains membres des services spéciaux pour les agents américains et même gaullistes. C'est l'espionnage allemand qui est la première cible, et de loin, de ces services.

Qui sont ces espions nazis? Des nationaux français dans le 80% des cas. Les motivations et le sort de ces espions permet de réexaminer les rapports entre Vichy et la population française, en clarifiant les contours de la collaboration individuelle permise par l'Etat. Les bureaux des menées antinationales coordonnent et centralisent les enquêtes de la police visant à démasquer les espions et les saboteurs, que ceux-ci travaillent pour l'Axe ou pour les Alliés. L'activité antiallemande des services spéciaux, qui fait partie de la politique de Vichy, ne doit pourtant pas compromettre la collaboration franco-allemande. Des membres éminents du régime, spécialement des militaires, sont des sympathisants de l'Action française qui considérait l'Allemagne comme l'ennemi principal. La nomination d'un Weygand, d'un Huntziger et d'un Rollin à des postes-clés renforce la volonté de préserver l'indépendance du Gouvernement, bien que ces messieurs acceptent la politique de collaboration jusqu'à ce que la France puisse entrer à nouveau en guerre. Plusieurs ministres se montrent hostiles

à des initiatives de collaboration venues d'en bas, qui portent atteinte aux marchandages de Vichy avec les Allemands. L'administration de la France doit rester aux mains des institutions autochtones, ce qui postule de limiter le noyautage allemand. Il s'agit d'une politique de défense de la souveraineté et de centralisation de la collaboration.

Après l'occupation totale de la France en novembre 1942, alors que l'armée d'armistice disparaît, les têtes des services spéciaux de Vichy rejoignent le général Giraud, dont la plate-forme politique est plus proche de Vichy que celle des gaullistes. D'autres possibilités s'offrent aux fonctionnaires de la Surveillance du territoire, puisque seul leur service est dissous, non l'ensemble de la police dont ils faisaient partie. Leur contentieux avec les gaullistes semble moins important que celui des militaires.

**Claude, Fernand: *Pour ne pas oublier. Histoire d'un « Malgré nous »*. Valdoie, Imprimerie Schraag, 2007. 124 pp.**

La Seconde Guerre mondiale surprend à Altkirch Fernand Claude, né en 1924, qui habite à Chavannes-sur-l'Etang, un village du Sundgau, très proche du Territoire de Belfort et de la Suisse. Comme il n'a que seize ans lors de la débâcle française en 1940, il n'est pas évacué comme les hommes de 18 à 55 ans. Avec des jeunes de son âge, Fernand récupère, cache et entretient des armes françaises abandonnées lors de la débâcle. Grâce au maire du village, il échappe au Service obligatoire du travail, s'improvisant mécanicien sur bicyclettes, une profession considérée comme prioritaire par l'occupant. Il sert de pas-

seur bénévole dans une filière d'évasion de prisonniers de guerre, d'aviateurs alliés, de réfractaires et de déserteurs.

Fernand est pourtant convoqué pour le recrutement dans la *Wehrmacht* en octobre 1943. En accord avec sa famille qui risque la déportation en Allemagne, il cherche à gagner la Zone libre, puis l'Angleterre. Trahi par un chauffeur de car français, il est arrêté par les Allemands à Arbois... En mai 1944, il bénéficie de la liberté conditionnelle et rejoint les siens déportés en Forêt-Noire. Le 10 décembre 1944, il reçoit un ordre de mobilisation dans la *Wehrmacht*. Il y répond par peur de représailles à l'encontre de ses parents, qui risqueraient cette fois le camp de concentration, et se trouve incorporé dans une compagnie disciplinaire sur le front Est, à l'embouchure de l'Oder et de la Neisse. Blessé à un genou et évacué près de Berlin, il déserte une seconde fois. Fait prisonnier par les Russes peu avant l'armistice, il n'est pas trop maltraité, mais se fait voler tous ses objets de quelque valeur, dont sa montre.

**Heyer, Vincent: *Le front oublié. Seppois et ses proches alentours dans la Première Guerre mondiale.* S.I., Editions C.S.V., 2007. 193 pp.**

Originaire de Seppois-le-Haut, Vincent Heyer s'est consacré à l'histoire des conflits dans son coin de pays. Documents, témoignages inédits sur les combats de la Première Guerre mondiale de l'entre-Largue et du Bois-Pointu, les conditions d'un village sur un front, le seul avec celui des Vosges à se maintenir sur le territoire allemand pendant tout le conflit, bien présent au niveau du haut commandement, mais préservé des

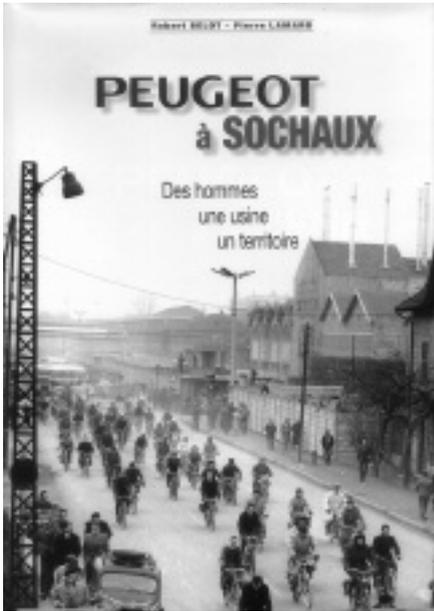
massacres de la Somme et de Verdun. Pourtant, des hommes et des femmes sont morts sur le front *oublié*. Ils nous parlent encore.

**Burtschy, Bernard: 1914-1918. *La Grande Guerre sur le front du Jura aux Vosges.* S.I., chez l'auteur, 2008. 184 pp.**

Bernard Burtschy a rassemblé des histoires, des récits et une iconographie (surtout des cartes postales) concernant la Première Guerre mondiale, plus particulièrement à Altkirch, Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Ferrette, Mulhouse, Saint-Louis, Thann. Pour leurs études et leurs synthèses, les historiens doivent recourir aux érudits, aux passionnés, aux amateurs qui font de l'exploration et de la recherche *dans le terrain*. Dont les chroniques, les monographies, les exploitations de correspondances ou de témoignages sont de véritables bases de données mémorielles ou de la micro-histoire. Leurs travaux, souvent méconnus, permettent aux historiens de peindre de grandes *fresques*. L'histoire de la Première Guerre mondiale n'échappe pas à cette règle. Il faut cependant constater que les régions n'offrent pas toujours une *matière première* identique.

**Belot, Robert; Lamard, Pierre: *Peugeot à Sochaux. Des hommes, une usine, un territoire.* 2007. Ill. 372 pp.**

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les frères Jean-Pierre et Jean-Frédéric Peugeot, associés à Jacques Maillard-Salins, créent une entreprise de fonderie à Hérimoncourt.



La qualité des fabrications donne à l'entreprise une renommée mondiale. Durant la Première Guerre mondiale, l'entreprise se développe considérablement comme les sociétés qui travaillent dans la métallurgie, l'automobile et les munitions. Peugeot fabrique pour les armées des bicyclettes, des voitures et des camions, des automitrailleuses et des autos-canon. Ce n'est qu'en 1921 que la firme se consacre exclusivement à la production automobile.

### **Dictionnaire historique de la Suisse, tome 7: un volume jurassien!**

Le volume 7 du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* a été lancé à Delémont, le 31 octobre 2008. La version française couvre les lettres *I* à *L* de l'alphabet et comprend notamment de grands articles sur le Jura, Lausanne, Locarno et le Léman. Le *DHS*, qui paraît en trois langues (français, allemand et

italien), compte maintenant 21 volumes (3 x 7), soit plus de la moitié du tout (13 volumes par langue, soit 39 au total). Le tome 7 en français, fort de 866 pages, s'ouvre sur *Italianité* et se ferme sur Alexander Lozza (poète romanche).

L'article le plus long (17 pages), signé François Schifferdecker et François Kohler, est consacré au Canton du Jura. Il commence au Paléolithique, couvre l'époque romaine, évoque la christianisation et montre comment le territoire a été englobé dans l'Evêché de Bâle. L'accent est mis aussi sur la création, l'organisation du nouveau Canton et la normalisation rapide qui a suivi, le Jura devenant un Canton « presque comme les autres ». Le volume traite aussi du *Jura bernois*, dans un article de 8 pages, signé Peter Gilg, François Kohler et Bernard Voutat. L'article en allemand figurait dans le volume 2 (*Berner Jura*) et en italien dans le volume 6 (*Giura bernese*). Un autre article important (5 pages) s'intéresse à l'arc jurassien, du Jura vaudois à Schaffhouse, l'une des trois régions naturelles de la Suisse. De l'installation de l'homme au Paléolithique jusqu'à l'industrie horlogère, les auteurs s'attachent à présenter l'histoire politique, culturelle et économique de la région.

Des articles particuliers traitent d'entreprises ou d'industriels de ces régions, par exemple *Louis Lang* de Porrentruy et *Longines* à Saint-Imier. Une quinzaine d'auteurs de la région signent cinq articles « Famille » et une quarantaine portant sur des personnalités du Jura et du Jura bernois. Pour le tome 7, quelque 120 articles touchant au Jura et au Jura bernois avaient été proposées à la rédaction centrale qui n'en a retenu qu'une septantaine. Plus de 600 personnalités jurassiennes devraient figurer dans les 13 volumes du *DHS*.

Le tome 7 contient une vingtaine d'articles thématiques, dont *Italien* (langue), *Jésuites*, *Jeunesse*, *Journalisme*, *Judaïsme*, *Kulturkampf*, *Liberté*, *Littérature* (suisse) dans les quatre langues nationales, *Lecture* et *Livre*. Deux grandes familles médiévales, les Kibourg et les Lenzbourg, ont un article, ainsi que les biographies de leurs membres les plus importants. C'est le cas pour les Liechtenstein, la dynastie et les souverains, sans compter l'article sur la Principauté. Il n'est pas nécessaire d'être noble pour figurer dans le *DHS*. Des centaines d'articles résument la vie de personnalités moins connues, entre autres deux abbés de Lucelle, Louis Jäger et Laurent Lorillard.

Certaines ont joué un rôle militaire plus ou moins glorieux, dont le brigadier Jean-Louis Jeanmaire... le général Antoine Henri Jomini, Arnold Keller et Jakob Labhart, chefs de l'Etat-major général, respectivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début de la Seconde Guerre mondiale, Treytorrens de Loys, commandant de la 2<sup>e</sup> division, mort en service à Delémont pendant la Première Guerre mondiale. Parmi les Jurassiens, le général de brigade Jean-Pierre Jaquet, de Porrentruy et Saint-Imier, baron d'Empire, qui fit la campagne de Russie. Parmi les articles thématiques, guerres d'Italie et de Kappel, *Justice militaire*, *Landsturm*, *Landwehr*, *Letzi*, *Logistique*.

Comme les six premiers volumes, le tome 7 du *DHS* coûte 298 francs. Le prix est identique pour les trois éditions. Il peut l'acheter en librairie ou le commander aux Editions Gilles Attinger, Longschamps 2, 2068 Hauterive (tél 032 753 82 73, fax 032 753 82 74, e-mail info@editions-attinger.ch).

Le rythme de parution prévu est annuel, le volume 8 sortira de presse en automne 2009. La publication électronique, le *e-DHS* ([www.dhs.ch](http://www.dhs.ch)), met gratuitement à disposition de l'internaute environ 69000 articles, soit le 69% des quelque 100000 notices prévues pour les trois éditions. Cette version offre en plus des textes non encore imprimés, surtout des volumes 8 et 9. Une base de données permettant d'actualiser les articles imprimés est à l'étude.

**Desfayes-Boccard, Marguerite; Oлива Marra-Lopez, Andrés: *Théodore de Reding – Le général suisse vainqueur de Napoléon. Le Mont-sur-Lausanne, LEP, 2007. 432 pp.***

Ce livre raconte la vie du Schwytzais Théodore de Reding qui gravit les échelons dans l'armée espagnole. Il se trouve à la tête de l'armée espagnole qui bat Napoléon I<sup>er</sup> à la bataille de Baylen le 19 juillet 1808. Ce jour-là, deux divisions espagnoles infligent une défaite cinglante au général français Pierre Dupont de l'Étang, le forçant à demander un cessez-le-feu. La nouvelle de la reddition d'un général de l'Empire et de seize mille hommes se propage dans toute l'Europe. Un fait est resté largement méconnu ou passé sous silence: c'est un Suisse, Théodore de Reding, né à Schwytz au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est l'acteur principal de cette journée.

**Faivre, Maurice: *La Croix-Rouge pendant la guerre d'Algérie. Un éclairage nouveau sur les victimes et les internés. Panazol, Lavauzelle, 2007. 212 pp.***

Pendant la guerre d'Algérie, le CICR fait œuvre de pionnier. Bien qu'en 1954, les

autorités françaises considèrent le FNL comme un mouvement terroriste, le CICR prend contact avec des représentants algériens pour qu'ils s'engagent à respecter les principes fondamentaux du droit humanitaire, donc à traiter avec ceux que le monde occidental honnit...

Tués au combat, torturés, détenus, prisonniers, suspects, déplacés, regroupés, enlevés, disparus, repliés, transférés, réfugiés, rapatriés, intégrés, assimilés, voilà une typologie approximative des victimes de la guerre d'Algérie. Ce livre du général Faivre traite de cette question sensible, mal connue et trop souvent abordée de manière partielle et polémique. Il semble même y avoir de la concurrence entre ces différents types de victimes! Chaque camp, les porteparole plus ou moins autoproclamés des différents types de victimes découpent les pertes: au million de martyrs de la révolution algérienne correspond les dizaines de milliers de Français et de harkis massacrés ou disparus. Le dépouillement des archives du Comité international de la Croix-Rouge apporte des éléments nouveaux et crédibles sur les violations des Conventions de Genève pendant la guerre d'Algérie, les détenus musulmans et européens, les harkis (ces supplétifs algériens de l'armée française), les prisonniers français mais aussi ceux du Front de libération national (FLN).

Selon les délégués du Comité de la Croix-Rouge internationale, des membres de l'Armée de libération nationale (ALN) ou des suspects de terrorisme ont subi des sévices, mais il ne s'agit pas de torture généralisée ou banalisée. Dès le début 1955, le Gouvernement français autorise le CICR à visiter les lieux de détention où ses délégués peuvent s'entretenir sans témoin avec les individus de leur choix. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1962,

dix missions visitent ainsi cinq cents lieux de détention. LE FLN voit d'un mauvais œil ces visites qui enlèvent toute crédibilité à ses accusations d'atrocités commises par la France. En 1961-1962, des délégués s'entretennent avec des activistes français de l'Organisation de l'arme secrète, dont certains ont été torturés... En revanche, ils ne parviennent pas à obtenir des informations sur les prisonniers de l'ALN ou à y accéder, que ceux-ci se trouvent sur territoire algérien, tunisien ou marocain. Le CICR lance même des appels par Radio Sottens à destination des wilayas pour obtenir des informations...

Dans ses contacts avec les autorités françaises, le CICR négocie avec des interlocuteurs qui ont les moyens de faire respecter leurs ordres; ces démarches aboutissent à de nombreuses améliorations des conditions de détention en Algérie et en France. De 1954 à 1962, le nombre de Français aux mains du FLN s'élève à 330 militaires et quelque 260 civils. Les contacts du CICR avec le FLN révèlent qu'une action en faveur des prisonniers et des harkis se heurte à des obstacles insurmontables, entre autres le manque de contrôle du FLN sur une partie des combattants. Près de 160000 harkis servent dans l'armée française en 1961. Après l'entrée en vigueur des accords d'Évian qui les protègent, 20000 sont évacués en France, 25000 se retrouvent en prison, plus de 60000 sont massacrés, 55000 ont disparu...

**Maurer, Jacques: *La guerre a aussi frappé chez nous. Dommages collatéraux.* Le Noirmont, Jacques Maurer, 2008. 92 pp.**

Pendant des années, Jacques Maurer a rassemblé une importante documenta-

tion sur le bombardement du Noirmont par des avions américains le dimanche 29 octobre 1944 et il en présente une synthèse dans une plaquette illustrée. Dans une première partie, il situe le contexte, la situation politico-militaire en Suisse. Puis il passe au microscope l'événement majeur de la guerre pour son village. Une formation de sept *Thunderbolt* américains pénètre dans l'espace aérien suisse à la hauteur de Damvant, deux d'entre eux attaquent à l'arme de bord et à la bombe (trois) le village du Noirmont, incendiant deux fermes et endommageant entre autres une locomotive à vapeur du chemin de fer Saignelégier – La Chaux-de-Fonds. Les appareils, jamais formellement identifiés, effectuent, semble-t-il, une opération « RHUBARB » pendant laquelle ils peuvent s'attaquer librement à tout ce qui peut être utile à l'ennemi. Chez les Américains, on ne se préoccupe pas des dommages collatéraux! Les pilotes, volant à basse altitude, auraient dû voir les emblèmes suisses peints en grand sur plusieurs bâtiments du Noirmont...

On compte 21 sinistrés. Les dégâts s'évaluent à 460000 francs suisses de l'époque. La troupe, qui stationne dans le village, n'a pas ouvert le feu: vu la situation et leur degré de préparation, les hommes, sauf la garde, n'avaient pas de munitions. Il n'y avait pas de postes de fantassins en alerte DCA permanente avec armes chargées, il n'y avait pas de DCA dans le secteur.

L'attaque aérienne du Noirmont va faire réagir en haut lieu. Karl Kobelt, chef du Département militaire fédéral, demande que la DCA ne néglige pas la protection des troupes amies et qu'elle se trouve dans un état de préparation permanente dans la zone frontrière; l'Etat-major de l'armée ordonne que « le feu doit être ouvert contre tout avion étranger (...) par toutes les subdivisions ou militaires isolés en possession d'armes adéquates, ce même dans la zone frontrière.» Le *Mousqueton 31* est-il une arme adéquate?